600

LES TYPES MONÉTAIRES

DE

LA GUERRE SOCIALE

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS
RUE CUJAS, 13. — 1873.

LES

TYPES MONÉTAIRES

DE

LA GUERRE SOCIALE

ÉTUDE NUMISMATIQUE

PAR

H.-FERDINAND BOMPOIS

PARIS
A. DETAILLE, ÉDITEUR
Libraire de la Bibliothèque de la Ville de Paris
10, RUE DES BEAUX-ARTS

1873

Pour des raisons de convenance dont la principale est d'éviter, autant que possible, de trop fréquentes répétitions et tout ce qui pourrait nuire à la clarté ou à la marche régulière des différentes questions que je me propose d'examiner, j'ai cru devoir diviser ce travail en trois parties.

La première, — toute synthétique, — sera consacrée à étudier dans son organisme d'ensemble la numismatique générale de la *Ligue Italiote;* ce qui, en même temps, nous conduira à jeter un coup d'œil de révision sur le mode de classification, — selon moi, plus artificiel que méthodique, — qu'on a jusqu'à présent communément suivi pour ce genre de monnaies.

Dans la seconde partie, — plus essentiellement descriptive ou analytique, — je ferai connaître et j'essayerai d'expliquer un rare denier anépigraphe qui, par ses types, principalement par l'extrême singularité de sa notation pondérale, me paraît des plus curieux et digne, en tous points, de justifier la haute importance métrologique que, personnellement, j'y attache.

Enfin je terminerai par un tableau récapitulatif et annoté de tous les types

ou variétés de types monétaires émis pendant la durée de la guerre sociale, soit par la communauté des alliés, soit pour le compte particulier des Samnites seuls : tableau qui permettra aux numismatistes compétents de saisir d'un coup d'œil et de mieux comprendre le système de classification que j'ai adopté et que je désire leur soumettre.

Bien que, depuis le temps d'Eckhel, les monnaies dont je parle aient été l'objet de commentaires assez nombreux et assez étendus pour donner lieu de croire que le sujet est épuisé ou suffisamment éclairci, j'ose, néanmoins, me persuader que tout n'a pas été dit et que, si bien moissonné qu'ait été ce vaste champ, il y reste encore quelques épis à glaner. C'est ce qui m'a encouragé à entreprendre cette étude et ce qui, en partie, me donne l'espoir que le nouveau point de vue où je vais me placer, ainsi que les diverses remarques que j'aurai, çà et là, l'occasion d'ajouter, ne laisseront point que d'avoir une certaine utilité : peut-être aussi le lecteur trouvera-t-il, en parcourant ces lignes, qu'elles ne sont pas, somme toute, dépourvues d'intérêt ni tout à fait indignes de son attention.

Cela dit, et sans autre préambule, j'entre en matière.

LES

TYPES MONÉTAIRES

DE

LA GUERRE SOCIALE

PREMIÈRE PARTIE

Diodore de Sicile rapporte (lib. *XXXVII*, *Excerpt. Phot.*) que la guerre *sociale* ou *marsique*, ainsi appelée du nom des *Marses*, lesquels, suivant lui, en formaient le principal élément, a été la plus terrible guerre de son époque ; que le destin qui semblait avoir allumé à dessein la discorde entre les peuples Italiotes et les Romains, suscita une insurrection qui, par ses proportions formidables, par le courage et la persévérante ténacité que déployèrent réciproquement les parties belligérantes, surpassa en grandeur tout ce qu'on avait vu jusque-là.

Elle eut pour mobile la revendication par la force des armes, du droit de cité et d'autres priviléges que le sénat romain avait,

pendant longtemps, promis à ces peuples, mais qu'il différait toujours, sous divers prétextes, de leur accorder. Cette mémorable conflagration à laquelle prirent part presque tous les Etats italiotes, où, durant quelque temps, les succès se balancèrent au point de mettre en péril la prépondérance politique de Rome, et qui, finalement, eut pour dernier résultat d'affaiblir les vainqueurs aussi bien que les vaincus, éclata sous le consulat de *Lucius Marcius Philippus* et de *Sextus Julius Cæsar*, dans la seconde année de la CLXXII^e^ olympiade (91 avant J.-C.) Le mouvement, parti soudainement de la ville d'*Asculum*, dans le *Picenum*, se propagea comme un éclair et gagna, en un instant, toute la péninsule; il fut l'étincelle qui alluma, de proche en proche, l'incendie dont les matériaux étaient depuis longtemps accumulés; il donna une direction à la force spontanée de résistance ou plutôt de renaissance qui agissait partout contre le despotisme de Rome; en un mot il fit, — ce qui n'aurait été, sans lui, qu'une succession désordonnée d'actes et d'efforts purement locaux, — une révolution générale. Si, dans une certaine mesure, ce fut une des moins longues, on peut dire avec vérité que ce fut, en revanche, une des plus sanglantes guerres dont l'histoire fasse mention. Mais ici, il y a une importante distinction à faire, qu'il convient, dès à présent, de bien constater; on en verra plus loin l'application.

Généralement les auteurs modernes qui en ont écrit ne donnent à cette révolution que deux ans de durée; c'est-à-dire que, d'après eux, elle embrasserait seulement l'intervalle qui s'est écoulé entre le moment de la prise d'armes (dans l'automne de 91) et la

fin de 89 ou tout au plus le commencement de l'an 88 avant J.-C. : appréciation parfaitement juste si l'on n'envisage uniquement que cette première période de la lutte où tous les peuples italiotes, *Marses, Picentins*, *Vestins, Marruccins, Péligniens* et autres se trouvaient solidairement engagés ; appréciation très-peu exacte, en réalité, lorsque, voulant sonder le véritable état des choses, on se reporte, par la pensée, au récit détaillé des événements postérieurs. Effectivement, bien qu'à partir du milieu de l'an 89 on puisse considérer la ligue sociale comme virtuellement dissoute, en suite des nombreuses soumissions qui s'étaient successivement produites parmi ses membres et que le sénat de Rome n'avait réussi à obtenir qu'à force de concessions ou de promesses, cependant il est certain que la révolte ne fut point, pour cela, totalement étouffée ni la péninsule pacifiée. Concentrée à ce moment dans les montagnes du *Samnium* et dans la *Lucanie*, la guerre qui ne fut plus, alors, soutenue que par ces deux peuples, se prolongea encore pendant plusieurs années ; et ce n'est qu'à la fin de 82 avant J.-C. que le dernier espoir qu'ils avaient si longtemps caressé de conserver intacte leur vieille indépendance, vint expirer, avec *Pontius Telesinus*, sous les murs de Rome devant la fortune de Sylla. Tel est, tracé en quelques lignes, le vrai cercle d'évolution où se meut l'insurrection italiote. Elle comprendrait donc, en réalité, deux phases distinctes, et sa durée totale serait de *neuf* années, non de deux ; durée plus que suffisante pour concilier les faits historiques avec la quantité considérable ou la grande diversité des monuments numismatiques qui s'y rattachent et qui n'en furent, en dernière analyse, que la conséquence immédiate.

Malgré ce que, de prime abord, pourrait peut-être faire supposer ce préambule, mon intention n'est pas, — qu'on se rassure! — de reprendre en sous-œuvre le récit circonstancié ni, même, sommaire, des diverses péripéties de cette lutte mémorable : ce qu'on a écrit à ce sujet est et reste bien fait. Ce serait, d'ailleurs, sortir du rôle que je me suis tracé, outre que je courrais sûrement le risque de n'apprendre à mes lecteurs que ce qu'ils savent déjà depuis longtemps tout aussi bien, si ce n'est peut-être beaucoup mieux que moi : je ne suis point, non plus, assez malavisé pour aller m'aventurer imprudemment comme sans utilité réelle, dans une voie qu'ont si brillamment parcourue tant d'esprits distingués ; et quand bien même je ne compterais parmi mes devanciers que l'illustre Mérimée (1), le nom seul de cet éminent écrivain serait plus que suffisant pour m'imposer le devoir de garder le silence. Mes visées portent moins haut, et mon but est plus modeste : il devra tout simplement se borner à étudier, à ma manière et selon la mesure de mes moyens, les monnaies que cette confédération célèbre fit frapper pour son usage pendant le cours de la guerre ; en même temps que j'aurai à examiner celles qui furent émises particulièrement par les Samnites seuls, depuis l'an 88 jusqu'à l'an 82 avant J.-C. dernière époque qui marque l'anéantissement définitif de leur nationalité par le dictateur Sylla.

(1) C'est en 1841 que fut composé le mémoire numismatique auquel je fais allusion, et que l'auteur ajouta comme appendice à sa belle *Etude sur la guerre sociale.*

Ce mémoire ayant été reproduit dans la *Revue numismatique* de l'année 1845, c'est à ce recueil que je renverrai le lecteur pour les citations que j'aurai à faire.

Ces monnaies, personne ne l'ignore, sont aussi nombreuses que variées. Considérées au double point de vue de la composition des types et des formes épigraphiques, ou sous le rapport plus circonscrit du système métrologique adopté pour leur fabrication, outre que par leur ensemble général elles constituent certainement une des suites les plus intéressantes et les plus curieuses de toute la numismatique ancienne, ces monnaies nous offrent l'inestimable avantage de pouvoir rétablir presque dans son entier l'alphabet de la langue osque, ce qui, notons-le en passant, n'a pas été d'un mince secours pour le déchiffrement des inscriptions de ce genre, découvertes soit à Pompéi, soit en d'autres endroits de l'Italie ; mais ce n'est pas tout : elles nous fournissent encore, relativement à l'histoire de cette insurrection, à ses causes, à son but, aux phases diverses qu'elle a traversées, finalement à son funeste et si désastreux dénoûment, une foule d'éclaircissements et de documents précieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Au reste, l'importance capitale de ces documents et des services qu'ils ont déjà rendus ou qu'ils sont susceptibles de rendre, n'a plus, aujourd'hui, besoin d'être démontrée; elle a été mise en lumière depuis trop longtemps et par des hommes d'un mérite trop bien établi, pour que je m'arrête un instant à la faire ressortir : qu'il me suffise de la rappeler et de dire que si, en d'autres parties de la science, on avait toujours, comme ici, à sa disposition, des monuments de cette valeur, et dont la date autant que l'authenticité peuvent être aussi sûrement constatées, soit à l'effet de se guider soit pour aider à dissiper certaines obscurités de l'histoire, bien souvent les meilleurs esprits n'en seraient point réduits à exposer des théories, parfois très-ingénieuses mais qui,

la plupart du temps, ne reposent guère que sur de vagues conjectures.

Bien qu'en fait, les monnaies dont nous allons nous occuper, aient toutes été émises dans un même sentiment de solidarité politique et, par conséquent, destinées à concourir toutes, sans aucune distinction, au même but, — celui, évidemment, de subvenir collectivement aux nécessités de la lutte, — cependant les très-notables différences qu'on y observe, tant dans la contexture des légendes que dans l'agencement et les caractères particuliers de la composition typique, ne permettent pas de supposer qu'elles puissent être sorties d'une officine commune et centrale, comme serait, par exemple, l'atelier de *Corfinium*, ville qui, sous le nom d'*Italia*, *Italicum* ou *Viteliu*, fut, on le sait, choisie par les membres de la diète, pour servir de capitale et de siége officiel au gouvernement fédéral. Tout porte à croire, au contraire, que chacun des divers peuples ou Etats affiliés à l'association, n'ayant point pour cela renoncé à son autonomie particulière au profit de la communauté, ni abandonné le droit de s'administrer séparément selon ses lois et d'après ses usages, faisait frapper chez lui et dans ses propres ateliers, la somme de numéraire que, selon son importance relative, il était tenu de fournir et qui, le moment venu, devait être versée par lui, à titre de cotisation, dans le trésor général : à la condition, bien entendu, que ce numéraire serait de tous points conforme, tant pour le module des pièces que pour le titre et le poids du métal, au système monétaire décrété par les Etats réunis. N'est-il pas, en effet, plus que probable, — si l'on raisonne par analogie, — qu'il

a dû se passer chez les confédérés italiotes ce qui s'était déjà passé, bien des années auparavant, dans la seconde *Ligue Lycienne* et dans la *Ligue Achéenne* (1), c'est à savoir, qu'au nombre des principaux règlements promulgués, dès le début, par l'assemblée fédérale, se trouvait, à n'en pas douter, l'obligation formelle imposée à tous les intéressés, de faire uniquement usage des mêmes poids, des mêmes mesures et d'une monnaie commune; cela, afin d'éviter la confusion ou les embarras de toute sorte qui n'auraient pas manqué de se produire dans les caisses publiques, si chacun des contractants eût été libre d'acquitter sa cotisation particulière avec ses propres espèces ou avec des monnaies taillées d'après un modèle différent ?

Ce qui contribuerait singulièrement à m'affermir dans cette pensée et prouverait, en même temps, d'une façon assez concluante la vérité de ce que j'avance, c'est, d'une part, la constante et invariable uniformité de tout ce numéraire, quant au poids, au titre du métal et au module des pièces, uniformité qui, eu égard aux éléments divers dont se composait l'effectif de la confédération, ne se comprendrait pas, si déjà, à elle seule, elle ne dénotait que la complète solidarité dans les sentiments politiques a dû exister au même degré dans les moyens d'action; d'autre part et surtout, c'est la présence clairement intentionnelle de ces lettres ou chiffres isolés qu'on rencontre à l'exergue ou dans le champ de la plupart de ces médailles et qui, bien certainement, ne saurait provenir que d'une entente réciproque et commune, puisée

(1) C'est ce que l'historien Polybe, en parlant de la constitution de la ligue achéenne, constate d'une manière très-explicite : ...καὶ νόμοις χρῆσθαι τοῖς αὐτοῖς, καὶ σταθμοῖς, καὶ μέτροις, καὶ νομίσμασι... (*Lib.* II, 37.)

dans un courant d'idées entièrement identiques. A la vérité, on ne les a point encore, pour le présent, expliqués d'une manière suffisamment satisfaisante en n'y voulant voir, absolument, que des marques de villes ou d'ateliers; et quoique je n'élève pas du tout l'outrecuidante prétention d'y réussir mieux que mes devanciers, cependant il me sera permis de dire que, jusqu'à ce qu'on m'ait démontré que je me trompe, il n'est guère possible, — vu la grande quantité et la fonction très-variable de ces lettres (on y trouve presque toutes les lettres de l'alphabet), — il n'est guère possible, je le répéte, de les regarder autrement que comme de simples signes conventionnels de numération, sortes de points de repère ou de numéros d'ordre destinés à contrôler et à vérifier dans les officines monétaires, le nombre exact des émissions ou simultanées ou consécutives.

Il est, de plus, un fait certain, c'est que parmi les peuples qui se soulevèrent contre Rome, on comptait des éléments ethnologiques de nature fort complexe et en rapport, cela se comprend, avec la position géographique qu'occupait chacun d'eux. Ainsi les uns, — comme les *Marses* et les petits Etats situés au nord et à l'est de Rome, — ayant, depuis longtemps, adopté ses mœurs et ses usages, parlaient généralement la langue latine; les autres, — ceux du midi et de l'ouest, — qu'un contact moins direct mais cependant assez fréquent avec les Romains, habituait peu à peu à leur langage, employaient indifféremment le *latin* et l'*osque;* enfin les *Samnites* et leurs voisins, les *Lucaniens*, habitant un pays de montagnes, d'accès rude et difficile, et, par cela même, plus barbares ou, si l'on veut, moins policés, ne se servaient absolument que de l'idiome *osque* ou de l'un de ses dialectes.

En tenant déjà compte de ces premières remarques, on se trouve donc amené, par la force irrésistible des choses, à inférer que si la méthode de classement usitée jusqu'à présent pour ces monnaies n'est pas radicalement vicieuse ou arbitraire, elle est très-loin, du moins, de défier toute critique et qu'on pourrait, dès lors, sans nul inconvénient ni sans chercher à vouloir tout bouleverser, y introduire quelques utiles modifications. Ainsi, au lieu de les ranger pour ainsi dire pêle-mêle dans une seule et unique classe, ou à la suite les unes des autres, indistinctement, — comme, au reste, beaucoup d'antiquaires le pratiquent encore journellement dans leurs catalogues (1), — il serait à la fois infiniment plus logique et plus conforme aux données qui résultent manifestement de l'examen comparatif de ces petits monuments, d'établir entre eux plusieurs groupes ou points de démarcation assez suffisamment tranchés pour correspondre, autant que possible, soit aux différentes formes épigraphiques qui s'y produisent, soit à l'ordre chronologique très-approximatif, — j'en conviens, — où l'on peut supposer qu'ils ont été successivement émis.

Partant de là, j'estime que, vu le nombre des différences d'écriture, de types, de fabrique et de dates plus ou moins appréciables qu'on est à même de constater dans ces médailles, il conviendrait de les distribuer, d'abord, en deux classes principales se rapportant à chacune des deux périodes principales de la guerre. Ces deux classes se subdiviseraient, à leur tour, en plusieurs petites catégories qui viendraient se répartir de la manière suivante.

(1) Comparez, par exemple (pour ne citer que ceux-là), le mode de classement adopté par M. Riccio (*Monet. d. Citt.*) et par M. L. Sambon (*Monn. de la presqu'île ital.*, édit. 1870, p. 190 et seq.).

PREMIÈRE CLASSE

MONNAIES ÉMISES PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA CONFÉDÉRATION

PREMIÈRE SUBDIVISION, OU CATÉGORIE.

§ I. — Le premier groupe de cette première classe comprendrait les médailles à légendes purement latines, sans nulle adjonction de lettres isolées appartenant à un autre alphabet ; médailles qui, pour plusieurs raisons, me paraissent remonter au commencement même des hostilités et dont le plus rare spécimen, sans contredit, — bien qu'à la vérité et selon toutes probabilités, il soit un peu postérieur par sa date, à ses autres congénères, — nous offre le nom du célèbre chef marse, *Q. Pompœdius Silo.* La composition et l'agencement des types qui servent d'empreinte à la plupart des monnaies de cette série, ont été admirablement choisis et sont on ne peut plus caractéristiques. Le sujet du revers, particulièrement, parle et s'explique si clairement de lui-même, qu'il n'est pas besoin de faire de longs efforts pour en deviner le sens. Outre que ces

types constatent formellement, d'une part, le changement du nom de la ville capitale, *Corfinium*, en celui plus significatif d'*Italia* (changement qui dut, à n'en pas douter, s'effectuer bien peu de temps après la prise d'armes et quand la constitution définitive du gouvernement fédéral eut été votée par l'assemblée désignée à cet effet); d'autre part et tout en faisant, peut-être, allusion, — ainsi que l'ont pensé quelques antiquaires, — au fameux traité des *Fourches Caudines* si humiliant pour l'orgueil romain, ce type rappelle du même coup, mais plus spécialement encore, à mon avis, le serment d'alliance prêté par les délégués des Etats armés contre Rome, et la cérémonie qui, au moyen du sacrifice d'un *porc*, était habituellement pratiquée en de telles occasions (1). Aussi, lorsqu'on réfléchit que les exemplaires de cette espèce sont infiniment plus abondants que ceux des autres séries, — ce qui prouve, par parenthèse, qu'on en a frappé davantage et qu'il y avait, conséquemment, de puissants motifs pour le faire, — ne peut-on se défendre de considérer ce type, sinon comme le seul, du moins comme le principal type vraiment officiel de la confédération.

Je ne comprends guère, je l'avoue, ce qui a pu engager Mérimée à dire (p. 87) : « Qu'il y a peu d'apparence que les alliés aient fabriqué des monnaies immédiatement après leur prise d'armes. » C'est là une proposition qui a quelque chose, on en conviendra, de passablement arbitraire et qu'à défaut de preuve directe, — si l'on n'en pouvait fournir, — il eût été bon, dans tous les cas, d'appuyer

(1) Ce serment, dont Tite-Live nous a transmis la formule (I, 24), était ainsi conçu : *(Si prior defexit, publico consilio, dolo malo, in illo die, Jupiter, populum... ferito, sicut ego, illo die, hunc porcum, hic, hodie feriam.)*

au moins d'un ou deux arguments. Quant à moi et malgré l'autorité, assurément très-grande, qui s'attache au nom de ce brillant écrivain, il me semble bien difficile qu'on puisse, sans autres données plus explicites, souscrire à une pareille manière de voir. Tout au contraire de Mérimée, je persiste à croire que le premier soin de la diète, une fois le pacte d'alliance résolu et consenti, a dû être de décréter l'émission immédiate d'une monnaie commune, de valeur et de poids uniformes, destinée à parer aux éventualités présentes ou futures de la lutte. Il est, d'ailleurs, un principe reconnu et devenu banal à force d'être vrai, c'est que l'argent est *le nerf de la guerre,* et que sans cet élément indispensable il n'y en a aucune de possible. Pour combattre et pour se détruire (ce qui est tout un), les hommes ont eu et auront, de tout temps, besoin de deux choses : d'une organisation solide et bien entendue qui leur permette de combiner leurs efforts, mais surtout de capitaux qui leur fournissent le moyen de les soutenir et de les prolonger. Si l'argent a été appelé *le nerf de la guerre*, c'est bien moins parce qu'il faut de l'argent pour se procurer des armes ou pour se créer le matériel nécessaire, que parce que sans argent on ne saurait retenir longtemps, rassemblés sous les drapeaux, des citoyens enlevés à l'atelier ou à la charrue, lesquels ne tirant plus du sol leur subsistance, l'attendent d'une administration sage et prévoyante. Tout l'enthousiasme du monde ne saurait suppléer la nourriture quotidienne ou autres besoins de même espèce. Comment, alors, si dès le début du soulèvement, les alliés n'avaient pas eu pour principal souci de se créer une caisse militaire, une réserve métallique ou, ce qui revient au même, s'ils n'avaient point battu une monnaie propre et spéciale,

comment, dis-je, et avec quel genre de ressources financières auraient-ils pu faire face aux nécessités inévitables du premier moment et se trouver en état de payer leurs armées? La conjecture de Mérimée, aussi gratuite que contraire aux probabilités, — si, d'ailleurs, elle n'est pas une de ces boutades sans conséquence, comme il en peut échapper à tout écrivain — ne saurait donc avoir, au fond, une portée bien sérieuse. Enfin ce qui est plus concluant que les autorités, même les moins contestables, ce sont les faits unis aux présomptions morales : ceux-là, seuls, décident et prononcent.

Le principe étant admis, il n'y aura plus, je pense, aucune difficulté à reconnaître que les médailles de cette catégorie et munies de ces types, doivent être considérées comme les plus anciennes, ou, selon qu'on voudra, comme les premières en date, et qu'elles ont dû, probablement, — sauf peut-être quelques rares exceptions, — être frappées soit dans les camps pour quelques-unes, soit pour beaucoup d'entre elles dans l'officine centrale de *Corfinium*. Le mot ITALIA, gravé en avant de la tête féminine qui décore le droit de ces médailles, en serait, à mes yeux, la meilleure des preuves. J'estime que ce mot a ici une double signification ou, ce qui est la même chose, renferme deux allusions : l'une toute abstraite, si l'on peut ainsi parler et qui s'adresse d'une manière générale au pays lui-même, à l'Italie, cette patrie commune qu'on aspire à régénérer ; l'autre, concrète ou plus limitée, qui se rapporte, en particulier, au nouveau nom imposé à la ville, laquelle devait, dans la pensée de ses auteurs, servir de chef-lieu et de siége principal au gouvernement fédéral.

Toutefois on ne se contente pas de ce seul type. Entre temps on

frappe aussi, avec cette même légende latine, quelques autres monnaies que j'appellerais volontiers des monnaies de circonstance, à l'effet, sans doute, de célébrer les succès déjà obtenus ou pour stimuler le courage et le patriotisme du soldat, en lui mettant devant les yeux un souvenir officiel de ses victoires. Mais ces monnaies ne sont, à le bien prendre, qu'éphémères ou transitoires; et tout en se rattachant directement par leur épigraphie à la même catégorie, l'émission très-restreinte qui dut en être faite, — si l'on en juge par le peu d'exemplaires qu'on en connaît — ne permet pas, conséquemment, d'admettre qu'elles aient pu remplir dans le système financier de l'Etat, un rôle à beaucoup près aussi important ni aussi soutenu que les précédentes. Tel est, entre autres, le denier où l'on voit l'*Italie assise sur un monceau de boucliers et couronnée par la Victoire;* tel, encore, celui qui représente d'un côté, la *tête de la Liberté,* de l'autre, *une Victoire tenant une palme et assise sur un trône.* A propos de cette dernière pièce, Mérimée est d'avis (p. 92) « qu'en représentant ainsi la Victoire, on a sans doute voulu exprimer qu'elle se fixait invariablement sous les drapeaux italiotes; » conjecture fort ingénieuse, qui me paraît très-vraisemblable, et que j'adopte.

DEUXIÈME CATÉGORIE

LÉGENDES LATINES ET OSQUES.

§ II. — Comme conséquence logique de mon programme il conviendrait, maintenant, de comprendre dans un second groupe, — très-peu riche, jusqu'à présent, je le reconnais, mais néanmoins nettement tranché, — les médailles dont les légendes sont écrites mi-partie en latin, mi-partie en langue *osque*. Ces médailles dont le type, visiblement copié sur certains deniers de la famille *Servilia*, offre d'un côté le mot latin ITALIA et de l'autre, le nom osque (> ιοπαπ.>) du plus illustre des généraux samnites *(C. Papius Mutilus)* n'ont pu, évidemment, être fabriquées que dans une province où l'on parlait indifféremment les deux langues ou plus probablement dans une ville, latine par l'idiome *(Corfinium?)* mais comprise dans le ressort du gouvernement de Papius. C'est également l'avis de Mérimée.

A la vérité, on n'a encore décrit qu'une seule pièce de cette espèce (je ne parle, bien entendu, que du spécimen prototype et non des diverses épreuves qu'on a pu en tirer) ; ce qui sans doute, aux yeux de bien des gens, semblera par trop insuffisant pour en constituer le noyau d'une nouvelle subdivision. Ai-je besoin de dire que je pense autrement et que cette médaille, par cela même qu'elle diffère du tout au tout de celles qui précèdent comme de celles qui vont suivre, ne saurait, — sous peine d'y

produire un contraste choquant, — entrer dans aucune de ces catégories, et qu'elle réclame, forcément, une place à part, en raison précisément de son caractère exceptionnel. D'ailleurs, outre que rien n'autorise à penser qu'on la doive, à cause de cela, considérer comme une sorte de monnaie transitoire ou d'essai dont le coin aurait été abandonné presque aussitôt que créé, rien, non plus, ne prouve que ce genre de légendes bilingues n'a été employé qu'une fois, et qu'un jour on n'en découvrira pas d'autres exemplaires qui viendront, à leur tour, grossir la série et qui, avec cette même double formule épigraphique, offriront soit des types et des noms nouveaux, soit des inscriptions un peu différemment disposées. Du reste, il en existe déjà dans le Cabinet national de France, deux variétés presque aussi rares que la première; variétés que je n'hésite pas à rattacher pareillement à cette catégorie, bien que, pourtant, l'une de ces variétés porte une légende osque sur chaque face, et que l'autre qui n'a point de légende du côté du droit, offre seulement le mot latin ITALIA gravé à l'exergue du revers. Mais l'étroite ressemblance des types, la parfaite identité de style et de fabrique, enfin la présence de la couronne qui, sur ces trois exemplaires, accompagne la tête casquée du droit, tous ces détails réunis forment, à mes yeux, un ensemble de preuves matérielles plus que suffisantes pour être en droit de conclure qu'elles ont été, toutes les trois, frappées dans le même district et, à très-peu près, au même moment. — (Voyez ces médailles dans Carelli, tab. CCII, fig. 28, 29 et 30.) — Voyez aussi pl. 1, nos 9, 10, 11 et 12 du présent mémoire.)

TROISIÈME CATÉGORIE

LÉGENDES EXCLUSIVEMENT OSQUES.

1re FAMILLE.

§ III. — Je passe aux médailles que, pour plusieurs raisons, j'affecterais à ma troisième catégorie, laquelle devra elle-même se subdiviser en deux familles. Dans la première de ces deux familles je placerais les médailles, — extrêmement nombreuses, par conséquent très-communes, — qui, avec la tête de l'*Italie* ou de la *Ville* personnifiée présentent, au lieu du mot ITALIA écrit en lettres latines, ce même mot transcrit sous la forme *osque* équivalente VIJETIJ (VITELIV), et dont le revers a pour sujet, *un Guerrier debout près d'un taureau couché :* médailles qui, si elles n'ont pas été émises absolument dans le même temps ni, peut-être, battues dans les mêmes conditions, — ce dont toutefois, je ne voudrais pas répondre, — ne doivent point, somme toute, s'en éloigner ni dater d'une époque de beaucoup postérieure. Plusieurs indices me le font croire.

D'abord on y trouve, comme sur celles de la première catégorie, des lettres isolées et des chiffres de rappel pareillement distribués à l'exergue ou dans le champ ; sauf, qu'ici, les lettres appartiennent généralement à l'alphabet osque ou ombrien. Or, cette coïncidence, qui bien certainement n'est point fortuite, ou plutôt ce trait de ressemblance, comme on voudra l'appeler, est déjà, à lui seul un *criterium* assez significatif, un signe secret de

parenté, si je puis ainsi parler, dont l'importance mérite qu'on en tienne compte. En second lieu, c'est le type du revers, lequel, tout en étant très-différent du premier tant par le caractère que par la disposition beaucoup plus simple du sujet, ne m'en paraît pas moins, pour cela, avoir été conçu dans le même esprit et procéder de la même source d'idées qui avaient cours à ce moment. Ce n'est plus, en effet, le tableau plus ou moins développé (1) de la prestation du serment d'alliance que nous voyons

(1) Qu'on me permette, à ce propos, de consigner ici quelques observations.

De ce qu'on trouve sur ces médailles, tantôt *huit*, tantôt *quatre* et quelquefois *deux* chefs accomplissant le rite du serment, Millingen (*Consid. sur la Num. de l'anc. Ital.*, p. 186) en infère que ces nombres, 8, 4, 2, correspondent exactement et suivant les diverses vicissitudes de la guerre, au nombre des Etats qui y participèrent; c'est-à-dire que, d'après ce système, le nombre des Etats belligérants qui, dans le principe, était de *huit* (ce qui n'est point du tout prouvé) fut successivement réduit à *quatre*, puis à *deux*, lorsque plusieurs de ces alliés, affaiblis par leurs pertes et mis dans l'impossibilité de continuer la lutte, se soumirent aux Romains.

Si grande et si légitime que soit l'autorité dont jouit le nom de Millingen, je ne saurais me décider à souscrire à cette manière de voir. En voici la raison :

Je me demande d'abord, pourquoi toujours et invariablement cette décroissance de nombres en chiffres ronds, 8, 4, 2? et pourquoi pas, ne fût-ce qu'une fois, un seul nombre impair? Est-ce donc à dire que les défections, chaque fois qu'il s'en produisait parmi les membres de la ligue, ont dû nécessairement procéder avec cette régularité et, sans transition aucune, commencer juste par la moitié de l'effectif, puis plus tard, juste encore par la moitié de cette moitié? Comment admettre sérieusement une pareille évolution? Dans ce cas, cela ne supposerait-il pas, comme conséquence rigoureuse, qu'après chacun de ces événements il aurait fallu forcément reviser le pacte fédéral et renouveler en même temps la cérémonie du serment? Rien, certainement, dans l'histoire, n'autorise à l'induire. Comment, en outre, se résoudre à croire que les confédérés, au fur et à mesure qu'ils voyaient leurs rangs s'éclaircir, qu'ils se sentaient abandonnés de leurs principaux auxiliaires, en un mot que la ligue allait s'affaiblissant de plus en plus, comment, dis-je, croire qu'ils auraient eu l'impolitique et j'ose ajouter la malencontreuse pensée d'en instruire officiellement leurs armées, en constatant cet abandon sur des monuments destinés à être vus et maniés tous les jours? C'eût été, ce semble, de leur part, le moyen le plus prompt et à coup sûr le plus efficace d'avouer ouvertement l'anéantissement prochain de leurs espérances, en même

figurer ici ; tableau que, pour des raisons politiques, sans doute, on jugea toujours utile de mettre incessamment sous les yeux

temps qu'un pareil acte ne pouvait manquer de porter le découragement dans le cœur des soldats demeurés fidèles à la cause. Je laisse au lecteur le soin d'apprécier et de conclure comme il convient.

La proposition de Millingen, retournée ou appliquée en sens inverse, m'avait tout d'abord suggéré l'idée que le nombre des personnages figurés sur ces médailles, au lieu d'aller en décroissant à mesure qu'il se produisait des défections partielles avait dû, au contraire, procéder en augmentant et en proportion des nouvelles adhésions : c'est-à-dire qu'au début de l'insurrection la ligue n'aurait compté que *deux* Etats engagés, un peu plus tard, *quatre*, enfin *huit*, lorsqu'elle fut arrivée à son complet développement. Mais après réflexion, je n'ai pas tardé à me convaincre que cette combinaison n'était pas plus admissible que celle de Millingen et que, comme elle, son principal défaut était de ne point se concilier d'une manière satisfaisante avec les diverses données qu'on peut, par induction, tirer de l'histoire de cette guerre.

D'une part, en effet, il n'est point du tout prouvé, — tant à cet égard les opinions des anciens auteurs sont divergentes, — que le nombre des nations coalisées contre Rome ait été exactement de *huit*, ni plus ni moins. Tite-Live en cite *neuf*, Appien *douze*, Vell. Paterculus *sept*, Diodore *cinq* seulement, auxquelles, à la vérité, il ajoute plusieurs peuples ou villes qu'il ne dénombre ni ne mentionne nominativement, à l'exception cependant de *Corfinium*. On voit donc que même en réunissant tous ces auteurs, on n'obtient que des renseignements extrêmement vagues et qu'il est bien difficile de prendre parti et de décider entre eux. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que l'insurrection fut soudaine ; qu'après avoir éclaté comme un coup de foudre, à *Asculum*, le soulèvement devint, en un moment, général et se répandit avec une rapidité telle et si peu prévue, qu'il surprit les troupes romaines dans leurs cantonnements : de là les nombreux échecs que ces dernières éprouvèrent dans le commencement. N'est-il pas, dès lors, plus que probable que le premier soin des insurgents fut, en pareilles conjonctures, de se réunir immédiatement à l'effet de nommer une assemblée générale, directrice suprême des opérations, et du même coup de procéder sur-le-champ et sur l'heure, à la cérémonie du serment qui devait les lier et les rendre solidaires ? Il n'est donc guère possible d'admettre, en présence de ces faits, que les adhésions au pacte national aient pu se produire successivement et les unes après les autres.

C'est pourquoi, tout bien considéré, j'estime qu'il vaut mieux, plutôt que de subtiliser, s'en tenir au raisonnement, beaucoup plus naturel et plus simple, de Mérimée, et reconnaître avec lui, qu'il ne faut pas attacher un sens trop précis au nombre plus ou moins grand des personnages figurés sur ces médailles, et que l'artiste ne s'est, en définitive, préoccupé que de donner à sa composition un arrangement symétrique et pittoresque.

des populations insurgées, et dont j'ai la conviction que l'émission dut, à cause de ce motif, se prolonger pendant longtemps, peut-être même pendant toute la durée de la guerre : celles que j'ai en vue se produisent dans de tout autres conditions. Les événements ont marché ; la lutte s'est de plus en plus accentuée. De la période purement délibérante ou d'organisation, elle a passé bien vite dans la phase de l'activité militante et agressive. Circonscrite d'abord et pour un instant dans le nord et dans l'est de Rome, son évolution s'élargit et s'étend vers l'ouest et le midi où, presque aussitôt l'élément samnite, jusque-là peu prépondérant, l'absorbe et la domine : de là, besoin ou nécessité de créer de nouveaux types, dans le double but, on doit le croire, de rappeler les faits déjà accomplis, et de donner satisfaction à ces nouveaux intérêts ; car, à ce moment de la guerre où l'on est arrivé, c'est avec le sentiment national et de plus en plus particulariste du peuple samnite qu'il faudra désormais compter, c'est à lui qu'il conviendra de s'adresser de préférence.

En définitive, quel est ce type et que nous montre-t-il ?

Un guerrier debout, — vraisemblablement plutôt *Samnite* que *Marse*, *Picentin*, *Pélignien* ou autre, — armé de pied en cap, campé dans une posture qui dénote tout à la fois la force et la fierté ; la main gauche appuyée sur son glaive ; de la droite, tenant une longue lance qu'il enfonce dans le sol dont il semble prendre possession et comme s'il voulait dire : « Cette terre que je foule, est mienne ; c'est celle de la patrie commune ; je l'ai affranchie, je la défendrai jusqu'à la mort. » Aux pieds du guerrier debout est couché un taureau, symbole de l'Italie et de la nation samnite ; non pas dans l'attitude du repos, mais de l'attente et qui,

le moment venu, sera tout prêt à se lever pour aller combattre le *Loup ravisseur*, emblème de Rome.

Expliquée ainsi, cette composition serait déjà suffisamment caractéristique; mais ce n'est pas tout, cependant. Elle renferme, de plus, une seconde allégorie qui n'est ni moins importante ni moins curieuse au point de vue légendaire et religieux; allégorie qui, par contre-coup, se relie si intimement à la première, que c'est, à n'en pas douter, pour ce double motif, qu'on a dû choisir, de préférence à tout autre, un pareil genre de type. Si, d'un côté, le *Guerrier debout près d'un taureau couché* fait, comme je viens de le montrer, une allusion directe aux événements militaires du jour et à la nouvelle situation politique conquise par les armées coalisées, d'autre part il rappelle une très-ancienne tradition rapportée par Festus et par Strabon; tradition qui tient par ses racines, aux origines mêmes de la nation samnite, dont les ancêtres, issus des *Sabins*, furent obligés d'émigrer comme *un printemps sacré* (*ver sacrum*) voué au dieu Mars, et qui étant venus s'établir, sous la conduite de *Comius Castronius*, dans le pays des *Opici*, donnèrent leur nom à la contrée. « *Alii aiunt, Sabinis vere sacro voto, hoc genus hominum extra fines ejectum, Comio Castronio duce, occupasse collem cui nomen Samnio; indè dictos.* » (Festus, *Samnitib.*, p. 326.) Voici, en substance, comment Strabon raconte, à son tour, cette légende : « Les populations de la Sabine... ayant voué au dieu Mars tous les enfants nés à cette époque, quand cette génération eut grandi, on l'envoya au loin fonder une colonie. Un *taureau* servait de guide à ces jeunes émigrants : arrivé sur le territoire des *Opici* il se coucha pour se reposer; aussitôt les *Sabins* se jetèrent sur les *Opiques*, et les

ayant chassés de leurs terres, s'y établirent à leur place; après quoi, voulant rendre grâce à la Divinité qui leur avait désigné ce guide, ils immolèrent le taureau au dieu Mars. » (Strab., lib. V, C. IV, 12.)

Montrez-moi, je vous prie, un type qui, par le double caractère allégorique qu'il contient, soit, dans la circonstance, plus heureusement choisi et mieux approprié que celui-là, pour succéder au premier, ou plutôt, peut-être, pour alterner avec lui comme second type fédéral? Car, j'ai l'intime persuasion que ces deux types ont dû, — en raison de la quantité considérable des épreuves qu'on en connaît, — persister jusqu'à l'entière dissolution de la ligue, conjointement avec ceux qui furent émis plus tard.

2e FAMILLE.

Arrivons aux médailles que, d'après mon système, j'affecterais à la seconde famille de ma troisième catégorie. Ce sont celles qui, avec des types généralement assez variés, ont pour principale caractéristique d'être munies, des deux côtés, de légendes exclusivement osques; circonstance qui, à elle seule, suffirait à démontrer que ces monnaies, frappées dans d'autres conditions et dans une direction d'esprit encore plus particulariste, n'ont pu être émises que dans le *Samnium* proprement dit, ou dans les provinces qui l'avoisinent. Non pas, toutefois, qu'en les mettant ensemble dans la même section, je veuille

donner à entendre que je les regarde toutes, indistinctement, comme ayant été fabriquées à une époque très-postérieure, c'est à savoir quand les Samnites et les Lucaniens étaient seuls à supporter le poids de la guerre; il y en a certainement, parmi elles, qui se rapportent aux premiers temps de l'insurrection, celles entre autres, qui, au revers d'une *tête casquée de Mars*, représentent également le tableau de la prestation du serment. Mais si je crois devoir ne les point séparer, c'est parce que leur style très-différent des précédentes, la contexture et la physionomie toutes spéciales de leurs inscriptions, bref la contrée d'où je pense qu'elles émanent et qui n'est plus du tout la même, commandent impérieusement d'en former une subdivision entièrement distincte et dont on ne saurait, sans s'exposer à de graves embarras, en distraire un seul exemplaire; car, au fond, tous se tiennent ou se touchent par quelque point; et si l'on ne peut pas dire qu'ils soient tous, rigoureusement, parents au même degré, du moins est-il indubitable qu'ils sont tous issus de la même famille, partant, collatéraux.

Bon nombre de ces médailles, dont plusieurs, en particulier, se distinguent par des types aussi intéressants sous le rapport de l'histoire, que leur épigraphie est curieuse et à la fois instructive pour les études philologiques, bon nombre de ces médailles ne sont guère autre chose, quand on y réfléchit, que des pièces commémoratives ou d'actualité, émises, probablement, les unes à l'occasion de quelque solennité religieuse, les autres en vue de célébrer ou de rappeler quelque notable succès auquel les contingents samnites auraient plus particulièrement contribué.

C'est parmi ces dernières qu'il conviendrait, je pense, de

placer les deniers dont le revers nous montre le *Taureau samnite* terrassant et perçant de sa corne la *Louve*, emblème de Rome, et qui, sur le côté du droit, nous donnent, en langue osque, le nom déjà mentionné de *C. Papius Mutilus*, accompagné, cette fois, du titre d'IMPERATOR (ovtnasmeh = EMBRATVR) qu'on lui avait décerné; — pareillement aussi, le rarissime denier où on lit le nom même du peuple samnite, écrit sous sa forme et dans sa langue nationales. (mihisnr « SAFINIM ») J'en pourrais citer d'autres; mais je n'insisterai pas pour l'instant : ces exemples doivent suffire. D'ailleurs, ceux que j'omets se trouveront décrits à leur place dans le catalogue récapitulatif de la fin. Je ferai seulement remarquer en passant et à simple titre de rapprochement, que la désinence IM du mot SAFINIM, laquelle n'était connue dans la numismatique italiote que par cette inscription, s'est reproduite, il n'y a pas encore bien des années, sur une médaille de bronze d'*Aesernia*, l'une des villes les plus importantes du *Samnium*. Cette médaille, au revers de laquelle on lit la légende AISERNIM mise à la place de l'épigraphe habituelle AISERNIO, AISERNINO ou AISERNINOM, a été publiée par Cavedoni et gravée dans les *Annali di numismatica* de M. Fiorelli, tome Ier, page 104, tav. III, fig. 2. D'après l'auteur cité, on n'en connaîtrait, jusqu'à présent, que *trois* exemplaires; un à Naples, l'autre à Berlin, le troisième à Rome. Je renvoie, pour l'explication de la légende, à celle qu'a donnée, dans le même recueil, le savant M. Mommsen. Cette très-curieuse variété paraît avoir échappé aux recherches de MM. Riccio et Sambon, car ni l'un ni l'autre n'en ont parlé.

DEUXIÈME CLASSE

MONNAIES FRAPPÉES PAR LES SAMNITES POSTÉRIEUREMENT A LA DISSOLUTION DE LA LIGUE.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

§ I. — C'est ici, — et parce que, tout bien considéré, je ne vois pas qu'il soit logiquement possible de trouver mieux, — que je proposerais de ranger une médaille on ne peut plus singulière, absolument unique en son genre, et dont, précisément à cause de cela, le classement définitif devient extrêmement embarrassant : car si, d'un côté, et tout au moins dans une certaine mesure, elle se rattache, par sa légende osque, à la série précédente, d'un autre côté sa date probable d'émission, sa fabrique et ses types l'en éloignent autant qu'ils la rapprochent de la section qui va suivre. Selon moi, elle formerait, quoique seule, une sorte de trait d'union entre les monnaies frappées pour l'usage de la ligue, et les monnaies émises par les Samnites seuls, au commencement de la seconde période de la guerre. Cette médaille,

par le caractère exceptionnel de ses types, par la nature inusitée et jusqu'ici sans exemple du métal sur lequel elle a été frappée, renferme, à elle seule, toute une énigme. Dans tous les cas, elle soulève un assez grave problème numismatique qu'on a bien, à la vérité, déjà tenté d'éclaircir, mais qui, présentement, est encore fort loin, à mon avis, d'avoir été résolu d'une façon complète et suffisamment satisfaisante. J'oserai prendre sur moi d'y revenir, et de soumettre la question à un nouvel examen. Ce temps d'arrêt ne laissera pas, d'ailleurs, que d'avoir plus d'un genre d'utilité.

On a sans peine deviné que je voulais parler du précieux *Auréus* qui, après avoir appartenu successivement à Capranesi, au Dr Nott, à Th. Thomas et au duc de Luynes, est aujourd'hui conservé dans les cartons du Cabinet national de France (1).

(1) Il ne sera pas superflu, je pense, de rappeler que si, d'un côté, l'authenticité de cette pièce remarquable a été, pendant longtemps, tenue pour suspecte, et si elle a donné lieu à d'assez vives contestations, d'abord de la part de Burgon (*Cat. Th. Thomas*, p. 6), puis de la part de quelques antiquaires italiens, notamment de M. Riccio (*Mon. d. Citt.*, append., p. 2 et 14), d'un autre côté cette authenticité est aujourd'hui parfaitement démontrée et désormais acceptée comme telle par les connaisseurs allemands et français les plus habiles en fait de numismatique pratique ; et qu'elle ne saurait plus maintenant être mise en doute que par ceux qui n'ayant pas eu, comme moi et comme tant d'autres, l'occasion de voir la médaille en original, n'ont pu ou ne pouvaient en parler que par ouïdire. J'ajoute que cette opinion dont je me fais ici l'écho, parce que je suis de ceux qui la partagent, était celle de M. Rollin père, du duc de Luynes, du duc de Blacas et de Cavedoni, lequel n'a point hésité à l'insérer parmi les médailles de Carelli (p. 115), et que c'est encore ce que pensent actuellement MM. Mommsen, Friedlænder, de Longpérier, de Witte, ainsi que tous les antiquaires attachés au Cabinet national de France, à commencer par son digne et honorable conservateur, M. Anat. Chabouillet.

J'en vais, pour l'intelligence de cette discussion, rappeler, en deux mots, la description :

— Tête de bacchante (ou de Bacchus jeune), couronnée de lierre, à droite.

℞ — Ciste mystique contre laquelle est appuyé un thyrse orné d'une bandelette flottante. Sur la ciste, une nébride; à l'exergue, l'inscription osque : IVI . ƧIHƎI . IVI

(A/ 3 1/2 à 4. Poids 8,49 à 8,50.)

(Exemplaire unique, au Cabinet de France.)

(Voy. pl. III, n° 1.)

Deux mots, d'abord, avant d'entrer dans le vif de la question :

Mérimée qui a décrit également cet *Auréus* d'après une communication due au duc de Luynes (*loc. cit.*, p. 109), en a fort inexactement reproduit la légende : c'est tout à fait à tort qu'il y a lu le nom de Papius (ΙΠΑΠΙΠ). Si j'ose me permettre de relever cette erreur, assez importante en soi, c'est uniquement à cause de ses conséquences, et parce qu'il pourrait arriver, peut-être, que certains amateurs peu au courant de la question, en se fiant sans vérification préalable à l'autorité de Mérimée, ne vinssent à s'imaginer qu'il existe réellement, non pas seulement *une*, mais bien *deux* monnaies d'or semblables; l'une avec le nom de Papius, l'autre avec l'inscription rapportée ci-dessus : ce qui n'est pas.

Quant à l'explication que le duc de Luynes a donnée du type, à savoir : « Que l'*Omphalos*, exprimant le centre, le milieu de la terre, serait ici employé figurément pour montrer que l'*Œnotrie* (l'un des noms archaïques de l'Italie), protégée par LIBER

PATER, est devenue le centre de la puissance terrestre, et qu'elle a hérité de la grandeur de Rome, » je ne pense pas que cette explication, — dont je ne conteste point, d'ailleurs, la finesse, — soit juste et qu'on la doive prendre en considération, par la simple raison que le symbole figuré sur le revers de cette médaille n'est point du tout l'*Omphalos*, — ainsi que le croyait ce savant antiquaire, — mais bien évidemment une *Ciste mystique;* et qu'il ne saurait y avoir, par conséquent, la moindre connexion ni le moindre rapport entre une *Ciste mystique* et le centre de la terre.

Cela dit, je poursuis.

Ce serait, — si mes renseignements ne sont pas inexacts, — à M. J. Friedlænder, conservateur du Cabinet royal de Berlin, que reviendrait l'honneur d'avoir su, le premier, déterminer le sens de l'inscription qu'on lit, en caractères osques, sur le revers de cette médaille ; inscription qui est ainsi conçue : IM·ZIFIL·IM.

Le travail de M. Friedlænder, publié en 1846, dans les *Annales de l'Institut archéologique,* tome II, *nouvelle série*, a été analysé par M. J. Minervini (*Bullet. archéol. Napol.*, t. VI, p. 47) et par M. G. Fiorelli (*Annali di numism.,* t. Ier, p. 121); mais ni l'un ni l'autre de ces deux antiquaires n'a cru devoir, — tout en reproduisant l'explication de l'auteur, — se prononcer catégoriquement à son sujet, soit pour l'approuver, soit pour la combattre : abstention très-regrettable, surtout de la part de deux hommes aussi distingués et aussi compétents. Ils se bornent à exposer la théorie sans donner personnellement leur avis, et à réserver la question d'authenticité dont, eux aussi, sembleraient

douter. Comme, sous ce dernier rapport, je suis très-loin, — je l'ai dit plus haut et je le répète, — de partager l'opinion des antiquaires italiens, je n'aurai à m'occuper ici que d'examiner les arguments dont M. Friedlænder s'est servi pour soutenir sa thèse.

Le numismatiste berlinois, décomposant en trois parties l'inscription sus-énoncée, y reconnaît le nom d'un nouveau chef samnite sur lequel, à la vérité, l'histoire est complétement muette; mais dont, cependant, l'existence supposée n'a rien de contraire aux probabilités. Ce nom, il croit devoir le traduire, — en lisant, bien entendu, de droite à gauche, — par : MI. IEIIS. MI. (MINIVS. IEIVS ou IEGIVS. MINII. filius). A l'appui de sa manière de voir, l'auteur s'attache à démontrer que la famille IEGIA d'où serait issu ce *Minius Iegius*, était d'origine *sabellique,* et que la preuve de cette origine résulte clairement d'une inscription lapidaire d'*Amiternum* publiée jadis par Muratori, laquelle inscription mentionne le nom d'un *édile* appelé C. Iegius : explication que, pour ma part, je trouve très-plausible, et contre laquelle je ne vois guère, pour l'instant, qu'on puisse élever d'autre objection que celle, — au reste assez insignifiante au fond, — qu'avait déjà faite Cavedoni, à savoir que l'abréviation MI. pourrait signifier Mi[natius] tout aussi bien que MI[nius]. Ajoutons qu'elle pourrait également signifier MI[neius] ou MI[nucius]. Or, c'est là, je le répète, un détail si peu important, qu'en vérité il ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.

Mais si M. Friedlænder a réussi, — au moins dans une mesure très-acceptable, — à interpréter la légende dont il s'agit, a-t-il

été aussi heureusement inspiré dans l'explication qu'il donne des causes intermédiaires qui, en réagissant momentanément sur le système financier de la confédération, auraient motivé l'émission d'une monnaie d'or aussi extraordinaire? et faudra-t-il, comme corollaire de cet ordre d'idées, admettre avec lui, que la ville ainsi que l'époque et les circonstances particulières dans lesquelles cette pièce a été fabriquée, sont bien et dûment celles qu'il indique? Pour ma part, je ne le pense pas; et je regrette d'être obligé, en ces deux points, de me séparer de lui.

Voici, du reste, en substance, le raisonnement de notre auteur, tel que je crois pouvoir le dégager des deux analyses donnés par MM. Minervini et Fiorelli.

D'après l'antiquaire berlinois, la qualité précieuse et exceptionnelle de la matière, la finesse et la beauté de la fabrique (dernière qualité que, par parenthèse, j'ai peut-être le tort de ne pas apprécier au même degré que lui), par-dessus tout la présence inusitée de types essentiellement *dionysiaques*, en un mot tous ces détails réunis prouveraient que la médaille n'a pu être battue que pendant un temps de repos et de paix, tel que serait la trêve que M. Friedlænder suppose implicitement avoir dû être conclue entre les parties belligérantes aussitôt après la mort de *Pompœdius Silo,* et avant le moment où le dernier des chefs samnites, *Pontius Telesinus* fut investi du commandement général. C'est durant cet intervalle de repos relatif ou de trêve, que les Samnites, profitant de ce que les Romains étaient alors travaillés par la guerre civile, auraient cherché à recruter, par tous les moyens, de nouveaux auxiliaires.

Tout ceci est fort bien et peut sembler très-suffisant pour qui se contente d'un à peu près et ne veut pas voir plus loin que l'objectif passablement exclusif de M. Friedlænder, mais a, selon moi, le grave défaut de ne rien préciser du tout, ou plutôt de tourner la difficulté au lieu de la résoudre.

Où est, d'abord, la preuve historique qu'il ait réellement existé entre les parties belligérantes une trêve sérieuse et assez prolongée pour être en droit de l'assimiler, comme fait l'auteur, à un temps de tranquillité et de calme? J'ai cherché cette preuve, mais je confesse humblement que je n'ai pu la trouver. Qu'il y ait eu, pour un moment, suspension d'armes, armistice; je n'y contredis pas. Mais on conviendra qu'entre un armistice et la paix, la différence est assez grande et assez aperceptible pour se passer qu'on la démontre.

Certes je suis loin de nier qu'après la défaite et la mort de *Pompœdius* en Apulie, et lorsque les débris de son armée, sous la conduite de *Pontius Telesinus*, furent parvenus à regagner leur pays, les Samnites n'aient pu respirer pour quelque temps, à l'abri de leurs montagnes. Mais ce court moment de répit ou de relâche dans les hostilités peut-il, de bonne foi, être considéré comme une vraie période de repos, un état de paix tel qu'il l'aurait fallu aux insurgés, non-seulement pour réparer leurs pertes et rétablir leurs finances, mais encore pour leur permettre, — dans la situation critique où les avaient plongés leurs derniers revers, — de créer spontanément et contrairement à toutes leurs habitudes, une monnaie d'or si dissemblable par les types, par le métal, par le poids et la valeur, de tout leur numéraire antérieur?

quand bien même, d'ailleurs, on arriverait à prouver que les Samnites ont joui pendant un certain temps d'une paix réelle, cela suffira-t-il dans l'espèce? et en aura-t-on davantage, pour cela, le moyen sûr de résoudre d'autres difficultés encore plus graves; difficultés qui surgissent presque forcément de l'examen des types et du fait seul de l'existence insolite du monument lui-même?

Comment, d'une part, expliquera-t-on qu'une monnaie qu'on aurait créée pendant un temps de paix et très-probablement à l'effet d'en consacrer officiellement les bienfaisants avantages, eût été émise en quantité si petite qu'il ne nous en soit resté qu'un *seul et unique spécimen?* Comment, d'autre part, expliquera-t-on aussi, pourquoi les Samnites, au lieu de suivre, comme auparavant, le système romain qu'ils avaient, dès le principe, adopté pour leur monnaie d'argent, et au lieu de tailler cette nouvelle pièce d'or soit d'après les anciens *Aurei* romains — à supposer qu'ils ne fussent pas déjà tous démonétisés (1), — soit, au moins

(1) Pline assure (lib. XXXIII) que l'*Aureus nummus* fut frappé pour la première fois à Rome, cinquante et un ans après le denier d'argent. « Aureus nummus post annos LI, percussus est quam argenteus, » c'est à savoir vers 217 avant J.-C.

M. Mommsen (*loc. cit.*) dont je me hâte de dire que je partage entièrement la manière de voir sur ce point, pense que cette pièce d'or n'était dans le principe qu'une sorte de monnaie fiduciaire tarifée, comme sont les monnaies obsidionales, au-dessus de sa valeur réelle; que c'est à cause de cela que son émission qui fut, du reste, de peu de durée, cessa avec les malheurs de la guerre d'Annibal: époque où il paraîtrait que la plupart de ces pièces furent alors retirées de la circulation.

En effet, si on élimine les monnaies fausses ou qui ont été coulées sur des deniers d'argent et qu'on a crues pendant longtemps authentiques, il ne reste plus de pièces d'or de l'époque républicaine que celles frappées par les généraux; lesquelles pièces ne commencent à reparaître qu'à partir de Sylla (en 87 avant J.-C.), c'est-à-dire plus de deux ans après la période qui nous occupe.

d'après ceux de fabrique *campanienne* dont quelques-uns circulaient encore à ce moment, pourquoi, dis-je, et par quel singulier esprit de contradiction ils auraient dérogé d'une façon si étrange à leur premier système en réglant tout exprès et pour *une seule fois*, le poids de cet *Auréus* sur le pied du *Statère attique ?* N'y aurait-il pas là, je le demande, une anomalie bien peu compréhensible et dont la thèse soutenue par M. Friedlænder ne me paraît guère, à elle seule, susceptible de rendre compte?

Voici, à mon tour, l'explication que je propose, explication dont l'idée fondamentale sur laquelle elle s'appuie, m'a été suggérée, je dois le dire, par une phrase qu'écrivait M. Mommsen au sujet, justement, de cette même médaille.

« On peut croire, dit-il, que les relations des confédérés avec Mithridate leur avaient fait choisir de préférence le poids grec pour leurs pièces d'or, qui sont, du reste, très-peu nombreuses. » (*Hist. de la monn. rom.*, édit. franç., t. II, p. 116).

Cette idée de M. Mommsen, à laquelle, ai-je besoin de le dire, j'adhère pleinement, me semble aussi ingénieuse que vraisemblable ; et toute vague ou peu précise qu'elle puisse paraître, de prime abord, elle n'en a pas moins été pour moi un vrai trait de lumière qui m'a immédiatement mis sur la voie. De même que lui, je pense que ce doit être là, effectivement, sinon la seule, en tous cas une des principales causes qui ont motivé l'émission de notre *Auréus*. A mes yeux, cet *Auréus* ne saurait être qu'une pure monnaie de circonstance, une sorte d'acte d'adulation ou de courtoisie à l'adresse du roi de Pont. Il aurait, selon moi, été créé tout exprès à l'occasion de l'ambassade envoyée vers ce prince,

par les Samnites; soit à l'effet d'en relever l'éclat et de la rendre plus solennelle, soit plutôt, peut-être, à cette fin de faciliter les négociations, en ajoutant une certaine quantité de cet or monnayé aux divers présents destinés à être offerts, selon l'usage, aux ministres ou autres officiers de l'entourage du souverain dont on venait solliciter le concours. C'est ce qui, en même temps, autoriserait à inférer que cet *Auréus*, n'ayant point été créé en vue de la circulation commerciale, son émission dut, par ce motif, être fort restreinte et cesser immédiatement avec les causes qui l'avaient fait naître. Voilà, sans doute, aussi pourquoi il ne nous en est parvenu qu'un si petit nombre d'exemplaires! Ce ne serait qu'après le retour des envoyés, — lesquels, on peut le conjecturer, avec quelque apparence de raison, auraient eu pour chef ce *Minius Iegius*, — et dans le but de consacrer d'une manière durable le souvenir de cette importante ambassade, qu'on aurait imaginé, un peu plus tard, de fabriquer ces deniers anépigraphes (inconnus à Millingen et à Mérimée) dont le type fait évidemment allusion à l'alliance conclue entre les Samnites et Mithridate, et à la prochaine descente sur les côtes d'Italie promise par ce dernier.

Il est, toutefois, à regretter que M. Mommsen, pendant qu'il en était sur ce chapitre, n'ait pas essayé de développer davantage sa proposition afin d'en tirer tout le parti qu'elle était, par elle-même, si susceptible de fournir. En d'autres termes, qu'il n'ait point cherché à expliquer pourquoi, contrairement à tous les précédents connus, on a choisi de préférence pour servir d'empreinte à cette pièce d'or, des types exclusivement *dionysiaques;* types que, par parenthèse, les Samnites n'ont employé absolument que cette seule fois.

Quoique, de toute manière, je sois bien éloigné de posséder la grande sagacité et les rares facultés d'intuition qui distinguent si éminemment M. Mommsen, je crois pourtant, à moins que je ne m'abuse, en avoir trouvé la raison.

Etant, une fois, admis que le poids de notre *Auréus* a été, uniquement par déférence et pour flatter les sentiments personnels de Mithridate, réglé sur le pied du *statère attique* dont ce prince se servait pour sa monnaie, il s'ensuit comme conséquence inévitable de cet ordre d'idées, que les types, — sous peine de contraster d'une façon par trop choquante avec le poids, et aussi, peut-être, afin que l'hommage rendu eût un effet plus sensible et plus direct, — devaient être pareillement puisés, non pas seulement à la source de la religion grecque, mais encore et tout spécialement dans le culte de Bacchus (Διόνυσος), divinité à laquelle le roi de Pont ne craignait pas qu'on le comparât et dont, par vanité, il s'était même approprié le nom (1).

Aussi suis-je plus que jamais convaincu que l'appréciation de Cavedoni, au sujet de cette pièce d'or, ne saurait être la vraie et que ce savant se trompe absolument lorsqu'il suppose (*Carell.*, p. 115) qu'elle a dû être fabriquée dans la *Campanie*: ajoutant à cela, comme une sorte d'argument confirmatif, que son type

(1) Bien que les médailles frappées par Mithridate (ou plus correctement Mithradate) ne lui donnent que le surnom d'*Eupator*, cependant l'histoire nous apprend qu'il portait également celui de *Dionysos*.

Appien dit de lui (Mithr. X): « Il eut (Mithradate V) pour successeur son fils Mithradate, auquel on donna le surnom de *Dionysos* et d'*Eupator*. » Καὶ διαδέχεται Μιθριδάτης υἱὸς ᾧ Διόνυσος, καὶ Εὐπάτωρ ἐπωνύμα ἦν.

Nicolas de Damas, cité par Athénée (X), nous fait connaître un nouveau rapport de Mithradate avec Bacchus : Ce prince, dit-il, était le plus grand buveur de toute l'Asie.

offre une ressemblance singulière avec celui qu'on voit sur un denier d'argent de la famille *Vibia*. (Voir ce denier dans Cohen, *Méd. consul.*, pl. XLI, n° 8).

Il est, à mon sens, impossible d'admettre, — lors même qu'on accepterait comme exacte la date que M. Friedlænder assigne pour l'émission de notre *Auréus*, à savoir pendant l'intervalle qui sépare la mort de *Pompœdius Silo*, de l'avénement au généralat suprême de *Pontius Telesinus*, — il est, dis-je, impossible d'admettre que la médaille en question ait pu être fabriquée dans la *Campanie*, attendu, d'abord, qu'elle n'est point du tout taillée d'après le système et le poids des pièces d'or émises dans cette contrée pour le compte des Romains; en second lieu, parce qu'à ce moment de la lutte où l'on est arrivé et en suite des nombreuses défaites qu'avait subies l'armée confédérée, la Campanie était déjà, — sauf, peut-être, quelques postes isolés non encore évacués, — retombée tout entière au pouvoir des Romains et qu'il ne restait plus, rigoureusement parlant, de troupes samnites dans cette province.

Quant à cette prétendue ressemblance que se plaisait à constater Cavedoni, entre les types de l'*Auréus* et celui du denier de la famille *Vibia*, c'est là, qu'on me permette de le dire, un argument complétement négatif, qu'il faut mettre de côté, car il ne saurait avoir la moindre importance dans la question : cela pour deux raisons. La première c'est que le denier de *C. Vibius Varus*, ayant été, très-certainement, frappé vers la fin de la république, *id est* approximativement, en 38 avant J.-C., se trouve, par conséquent, postérieur de plus de *cinquante ans* à l'époque qui nous occupe. La seconde raison c'est qu'il n'existe, sérieusement par-

lant et quoi qu'en ait dit Cavedoni, aucune similitude tant soit peu marquée entre les deux types : à moins qu'on ne veuille absolument et de parti pris, considérer comme un trait de ressemblance suffisamment explicite, la présence de la *tête de bacchante* ou de *Bacchus jeune* sur la face antérieure de chacune de ces médailles ; à cela près tout le reste est différent. En réalité, que voyons-nous au revers de l'*Auréus ? Une ciste mystique, contre laquelle est appuyé un thyrse orné d'une bandelette flottante;* tandis que le revers du denier nous montre *une panthère se dressant contre un autel sur lequel sont placés un masque de Pan et un thyrse*. Y a-t-il là, je le demande, apparence même lointaine d'une similitude ou d'une analogie quelconque ? le hasard a voulu, je n'en disconviens pas, que les deux types coïncidassent par un point, et tendissent au même but, — celui de rappeler, chacun de son côté, le culte de Bacchus, — mais c'est là, aussi, le seul et unique lien de parenté qu'on y puisse raisonnablement constater.

Je ne prétends pas, cependant, donner à entendre que je considère le type de notre *Auréus* comme un type original et tout spontané, créé de première main et appartenant en propre à la nation samnite : loin de là ; je suis au contraire foncièrement persuadé que cette pièce d'or n'est, en réalité, qu'une monnaie d'imitation (dont nous allons tout à l'heure retrouver le prototype) un monument passager et tout d'actualité, commandé, si l'on peut ainsi parler, par la force même des circonstances et émis, je le répète, à l'occasion de l'ambassade ci-dessus mentionnée : non à

autre fin. Il ne s'agit donc plus que de savoir d'où procède cette imitation ; car c'est là, évidemment, que gît tout le problème.

L'étude attentive et très-réfléchie à laquelle j'ai, plus d'une fois, soumis cette médaille, m'a donné la pleine et entière conviction qu'elle avait dû, — pour les motifs que je viens de déduire, — être frappée, non pas à *Bovianum*, ainsi que le suppose M. Friedlænder ; (car il n'est point du tout prouvé que la ville de *Bovianum*, laquelle avait été prise et saccagée par Sylla, peu de temps auparavant, fût déjà retombée au pouvoir des Samnites et qu'ils en eussent assez suffisamment réparé les désastres pour y établir le centre général de leur nouveau monnayage) ; mais bien plutôt, à mon avis, dans la Grèce même, immédiatement après l'arrivée des ambassadeurs samnites sur le territoire dépendant du royaume de Mithradate, et pendant le temps, plus ou moins long, qu'ils durent nécessairement y séjourner avant d'obtenir leur audience officielle de réception. Ce qui contribuerait singulièrement à fortifier ce nouveau point de vue et à lui donner, du même coup, la garantie morale d'une probabilité presque équivalente à la certitude, c'est que les types de notre *Auréus* (droit et revers) reproduisent servilement et jusqu'à s'y méprendre, les types de certaines monnaies de bronze de la ville d'*Amisus* (*du Pont*) monnaies, du reste, assez communes et dont voici la description :

Tête de bacchante (ou de Bacchus jeune), couronnée de lierre, à droite.

℞ — Ciste mystique contre laquelle est appuyé un thyrse orné d'une bandelette flottante. Sur la ciste,

une nébride; à l'exergue, ΑΜΙΣΟΥ; dans le champ, monogr.

(Æ 4 (mon cabinet). Voy. pl. III, n° 2).

L'opinion que je formule semblera, j'en ai peur, bien hardie, de prime abord, à ceux qui n'ayant pas eu, comme moi, la pensée de se reporter à ces monnaies de cuivre et de les comparer avec la pièce en litige, doivent être tout naturellement imbus de cette idée que l'*Auréus* ne saurait procéder que d'une fabrique italiote par cela seul qu'il porte une légende samnite. Toutefois, qu'on n'aille pas se hâter de crier au paradoxe ni de conclure au rejet pur et simple de ma proposition, avant d'avoir préalablement, bien et dûment examiné les faits ; c'est alors, et seulement alors qu'on pourra prononcer en connaissance de cause. Quant à moi, qui tiens essentiellement à montrer au lecteur que ma conjecture, bien loin d'avoir été émise à la légère, est juste et réellement fondée, je ne lui demande qu'une chose : de jeter un simple coup d'œil sur la planche annexée à ce mémoire et où, tout exprès, j'ai fait graver, côte à côte, les deux médailles dont je parle. Après cet examen, — si court, d'ailleurs, qu'il soit, — j'ose me flatter que ma cause sera gagnée ; car la ressemblance que je signale est de celles qui ne se discutent pas. Comment, en effet, se refuser à reconnaître, à moins d'avoir un parti pris d'avance, que non-seulement les types (droit et revers) sont identiques, mais encore que le genre du travail, le mode de fabrication, la dimension du module et jusqu'à la façon dont la légende est disposée à l'exergue, tout en un mot est absolument semblable; bref qu'il n'y a entre ces deux médailles, d'autre différence tant soit peu

appréciable que celle qui, dans les procédés matériels de l'exécution, résulte et devait nécessairement résulter de la différente qualité des métaux et du sentiment individuel de l'artiste. Je ne vois donc pas, en fin de compte, ce qu'on pourrait trouver de si surprenant ni qui empêchât d'admettre que les Samnites, après s'être décidés à créer une monnaie exceptionnelle en vue d'une circonstance pareillement exceptionnelle, et à régler le poids de cette nouvelle pièce d'or sur le pied du *statère grec*, aient eu l'idée de choisir, de préférence, pour en former l'empreinte et compléter ainsi le rapprochement, les types d'une ville purement grecque et qui, de plus, appartenait au roi de Pont : ville qui lui était dévouée et lui devait être d'autant plus chère, qu'au dire de Cicéron (*pro Lege Manil.*) ce prince y avait, pendant longtemps, établi sa résidence, outre qu'il l'avait notablement agrandie et ornée de temples ou autres magnifiques ouvrages.

Remarquons, en passant, puisque aussi bien l'occasion s'en présente, que c'est, à n'en pas douter, à cause du long séjour qu'avait fait Mithradate à *Amisus* et par reconnaissance pour les nombreux bienfaits dont il l'avait comblée, que les magistrats de cette ville imaginèrent de frapper toute une série de monnaies de cuivre, dont les types empruntés spécialement au culte de *Bacchus* et à celui de *Persée* (ces deux patrons de Mithradate) ne sauraient évidemment se rapporter qu'au roi de Pont. Telle, entre autres, est la suivante :

— Tête virile imberbe, coiffée d'un casque recourbé en avant et muni de mentonnières, à droite.

℞ — Pégase paissant (ou s'abreuvant) tourné vers la

gauche; à l'exergue : ΑΜΙΣΟΥ; dans le champ, monogrammes qui varient.

(Æ 4. — Ma collection.)

(Voy. pl. III, n° 3.)

La tête virile et imberbe qui est gravée sur le droit de ce bronze, prise, bien à tort, selon moi, par Eckhel (t. II, p. 346) pour celle du *héros Persée,* et par d'autres antiquaires pour l'image du *dieu Mithra,* n'a rien, à mes yeux, de ce qui constitue ordinairement les figures idéales des divinités ou des personnages héroïques. C'est certainement une *tête-portrait;* et ce portrait, j'en ai la conviction, n'est pas autre que celui de Mithradate divinisé et représenté sous la forme héroïque de *Persée.* J'ai, dans ma collection, deux très-beaux exemplaires de cette médaille; ceux qui en possèdent également pourront, à leur aise, vérifier la justesse de mon assertion et se convaincre, en examinant attentivement ces bronzes, que la tête virile qui leur sert d'empreinte ne diffère en rien, — abstraction faite du genre de coiffure, — des portraits authentiques du roi de Pont, tels qu'on les voit gravés sur ses *tétradrachmes,* sur ceux, principalement, dont le revers montre, non pas le *cerf*, mais le *Pégase.* C'est à s'y méprendre : même ensemble de physionomie, même ligne faciale, même chevelure abondante et retombant en boucles sur le front, même bouche légèrement entr'ouverte, pour ainsi dire prête à parler!

Ajoutons, pour en finir avec cette digression concernant les médailles d'*Amisus*, que le type dont j'ai parlé plus haut, — celui

qui porte *une ciste mystique*, — type qui date, je le crois fermement, du temps même de Mithradate, a dû jouir, à cette époque, et probablement aussi pour cette cause, d'un certain crédit auprès des populations de la contrée, et que les *Samnites* ne sont pas les seuls qui aient eu l'idée de le copier, attendu qu'on le trouve répété sans altération ni modification quelconque, sur de rares monnaies de cuivre, attribuées pour la première fois par Millingen (*Rec. de méd. gr. inéd.*, p. 62, pl. III, fig. 17) à *Dia* (1), ville peu éloignée d'*Amisus* (Δία πόλις, βιθυνίας πρὸς τῷ Πόντῳ. — Steph. Byz., p. 234), et qu'en outre, — autre trait de ressemblance ! — le nom de la localité y est, comme à *Amisus*, pareillement inscrit à l'exergue, et au cas du génitif singulier : ΔΙΑΣ.

Après cette longue discussion qui m'a, bien malgré moi, je le déclare, entraîné beaucoup plus loin que je n'aurais voulu, je reviens à ma classification que je n'ai point, pour cela, perdue de vue, et je termine en deux mots.

(1) La situation géographique de *Dia*, ville qui, selon toutes probabilités, est la même que la *Diospolis* de Ptolémée, a été fixée, d'après le Périple de Marcien d'Héraclée (IX), entre le fleuve *Hypius* et la ville d'*Elæus* et non loin d'*Heraclea-Pontica*.

Depuis Millingen, la numismatique de *Dia* s'est enrichie de deux autres types : l'un, avec une tête de Bacchus (?) au droit et une *grappe de raisin* au revers (Sestini, *Mus. Hiderv.*, t. II, p. 46, tab. XVI, fig. 6); l'autre avec une tête de *Jupiter* au droit et un *aigle éployé sur un foudre*, au revers (Sestini, *ibid.*, Mionnet, *Suppl.* V, p. 37, n° 199). Ce dernier type, si fréquent à *Amisus*, paraît avoir été assez souvent imité par plusieurs villes du Pont; car, sans compter *Dia*, on le trouve intégralement reproduit à *Amasia*, à *Améria* (Allier de Hauteroche, p. 61), à *Pharnacia* et à *Sinope*. — La légende y est toujours, comme à *Amisus*, inscrite à l'exergue et au cas du génitif singulier. Je ferai observer, au sujet du spécimen (*avec grappe de raisin*) rapporté par Sestini à la ville de *Dia*, que le dessin qu'il en donne

est en complet désaccord avec sa description. Est-ce celle-ci qui est inexacte, ou est-ce le dessin qui est fautif? C'est ce qu'il me semble assez difficile de décider. Dans le dessin, la tête est surmontée de deux petites cornes et les cheveux pendent le long de la nuque en mèches droites et plates, comme si la figure sortait de l'eau. Quoique, à la rigueur, les deux cornes puissent convenir à *Bacchus*, je ne crois pas, cependant, que ce soit là une image de ce dieu; j'y verrais plus volontiers la tête cornue du *fleuve Hypius*, près des bords duquel était située *Dia*. C'est, au reste, un point à vérifier (1).

(1) Depuis que ceci a été écrit, j'ai appris de M. Ernest Muret que la pièce du musée d'Hedervar, publiée par Sestini, appartenait aujourd'hui au Cabinet national de France. L'examen que je me suis empressé d'en faire confirme pleinement mon hypothèse : c'est bien une tête de fleuve et non pas celle de Bacchus. Au reste, afin de mettre le lecteur à même d'en juger, j'ai fait reproduire la figure de cette médaille sous le n° 4 de la planche III.

DEUXIÈME CLASSE

DEUXIÈME CATÉGORIE.

§ II. — Je réserverais, maintenant, pour en former un dernier groupe, — peu nombreux encore, à la vérité, — les médailles qui, à une fabrique relativement moins soignée, on pourrait même dire beaucoup plus rude et plus négligée, joignent des types d'un genre différent, d'un caractère tout particulier, et qui sont, en outre, complétement dépourvues de légendes; lesquelles médailles cependant et quoi qu'en aient pensé certains antiquaires, n'en sont pas moins reconnues aujourd'hui par la majorité des connaisseurs pour appartenir à la numismatique générale de la guerre sociale. Je ferai voir en son lieu, que ces monnaies, précisément à cause de cette absence totale d'inscriptions et vu la différence indéniable de la composition typique, sont comparativement les plus récentes, et que tout autorise à croire qu'elles n'ont pu être frappées ailleurs que dans le *Samnium* et pour le service exclusif des armées samnites. Selon moi, leur émission, dont la date correspondrait à la dissolution du premier pacte fédéral (en 89 ou 88 avant J.-C.), se serait prolongée jusqu'à la

désastreuse bataille de Rome (en 82), après laquelle cette nation héroïque, anéantie par le dictateur Sylla, disparaît pour jamais de la scène politique. Il est, en effet, bien peu supposable que les Samnites qui, seuls de tous les peuples italiotes, avaient refusé d'accepter le droit de cité qu'on leur offrait, et qui, plutôt que d'accéder à cette tardive et dérisoire concession, avaient préféré de continuer la lutte pour conserver intacte leur vieille nationalité; il est, dis-je, peu supposable que pendant tout cet intervalle de *six* à *sept* années, écoulé entre 89 et 82, ils se soient volontairement abstenus de battre monnaie.

S'il était vrai, comme l'insinue Mérimée, que les Samnites se fussent contentés, en une telle occurrence, de reproduire tout bonnement les types consacrés dans la première période de la guerre, qu'on me dise alors pourquoi et à quel propos il leur serait venu à la pensée d'émettre toute une série de deniers anépigraphes dont le style, la fabrique et tous les caractères extérieurs sont si différents des autres! ou si, encore et d'après le même auteur, il était vrai que les Samnites se fussent bornés, faute d'ouvriers habiles, « à adopter des types purement romains par suite de leur traité avec la faction de Marius, » dans ce cas comment expliquera-t-on la raison d'être de ces deniers anépigraphes, qui, précisément ne portent point des types romains? Ne semble-t-il pas aussi que si le monnayage samnite de la dernière heure n'était réellement qu'une copie servile des types romains, on devrait les reconnaître à quelque indice révélateur et que, depuis longtemps déjà, on en aurait au moins signalé quelques-uns? Ce dont, jusqu'à présent, j'avoue humblement que je n'ai nulle connaissance. Il faut donc bien se résigner à admettre que

les Samnites, bien que réduits à eux-mêmes, ont créé, eux aussi, des types originaux et tirés de leur propre fonds.

Quant à moi, je suis plus que jamais persuadé que le numéraire samnite de la dernière période, c'est à savoir le numéraire qui dut, à n'en pas douter, être battu entre l'an 89 ou 88 et l'an 82, ne peut être autre que celui dont je parle. Si le mot latin ITALIA ou son équivalent osque ויטלה a disparu entièrement de ces médailles, c'est très-probablement parce que, arrivés à cette phase dernière et décisive de la guerre, les insurgés dépossédés de leurs principales places d'armes et ayant, à tout jamais, perdu l'espoir, si longtemps caressé, de fonder une ville qui, sous le nom d'*Italia*, serait devenue la rivale de Rome, ne pouvaient plus, comme auparavant, avoir aucune raison valable d'inscrire ce nom, soit en latin, soit en osque, sur leur nouveau numéraire.

Maintenant que j'ai achevé cette première partie de ma tâche, je vais passer à l'explication du denier anépigraphe que j'annonçais en commençant, explication qui nous fournira encore, chemin faisant, l'occasion de consigner quelques observations d'un autre genre.

DEUXIÈME PARTIE

Tous ceux qui, à un titre quelconque, se sont un peu sérieusement occupés des monnaies de la guerre sociale, doivent connaître, — ne fût-ce, au moins, que par la gravure, – ces *deniers anépigraphes* qui ont pour type, d'un côté « *une tête imberbe couverte d'un bonnet conique surmonté d'une étoile;* de l'autre, *une figure de femme armée, conduisant un bige lancé au galop* » : deniers dont on peut se souvenir que c'est M. le duc de Luynes qui, le premier, nous en a révélé l'existence dans un important mémoire inséré par lui aux *Annales de l'Institut archéologique* (1841, t. XIII, 2e cahier, p. 149-169).

La description de cette pièce intéressante a été plusieurs fois reproduite : d'abord, par le docte Avellino (*Bull. archéol. Napol.*, t. II, p. 8 et 25) lequel en a pris texte pour présenter quelques observations et discuter, à son point de vue personnel, l'explication du type; puis, par M. J. de Witte, dans l'analyse succincte mais très-substantielle qu'il a donnée du mémoire de l'antiquaire français (*Rev. numism.*, 1845, p. 397); enfin, un peu plus tard, par M. G. Riccio (*Monet. di Citt*, p. 9), par M. L. Sambon (*Mon. de l'Ital. méridion.*, édit. 1863, p. 67) par M. l'abbé Cavedoni (*Carell.*,

p. 117) et par M. J. Friedlænder (1) (*die oskischen Münzen*). Ces deux derniers en ont, de plus, et chacun de son côté, réédité la gravure.

A l'époque où le duc de Luynes imprimait son travail, cette médaille était encore, sinon unique, au moins d'une rareté telle que c'est à grand'peine si, au dire d'Avellino, on aurait pu en réunir plus de deux à trois exemplaires. Mais depuis ce temps, — déjà bien éloigné de nous ! — ces deniers, sans être précisément devenus communs, se sont, cependant, grâce à d'heureuses découvertes, assez suffisamment multipliés pour qu'on soit presque en droit d'assurer qu'aujourd'hui ils ne manquent dans aucune des grandes collections publiques ou privées de l'Europe. On en a même signalé, dans ces dernières années (Riccio, — Sambon, *loc. cit.*) *trois* autres variétés intéressantes, lesquelles diffèrent de la pièce du duc de Luynes, en ceci ; qu'à la place du T qui y est gravé sous le bige du revers, la première porte *une tête de taureau vue de face*, la seconde un *astre à huit rayons*, la troisième, enfin, — la plus rare de toutes sans contredit et qui appartient au Cabinet royal de Turin, — nous montre une petite *tête de satyre* figurée de profil.

A ces trois variétés, dont le nombre ne semble pas s'être augmenté, — si on en doit juger d'après les indications fournies par

(1) Je ne cite le mémoire de M. Friedlænder qu'à seule fin de ne rien omettre, autant que possible ; mais je dois prévenir que si j'en ai vu les planches, je n'en ai point, à mon grand regret, lu le texte, attendu que je ne connais pas du tout la langue allemande : par conséquent, j'ignore complétement ce que l'auteur a pu dire non-seulement de cette médaille, mais encore de toutes celles du même genre qui sont rapportées dans son livre.

M. Sambon, dans la seconde et toute récente édition de son livre (1), — je viens, à mon tour, en ajouter une *quatrième*, d'autant plus digne, à ce que je crois, de prendre place ici et de fixer l'attention des numismatistes, qu'elle se distingue de toutes les autres par une particularité aussi neuve que curieuse, j'oserais presque dire extraordinaire, tant, appliquée, comme elle l'est, à un *denier d'argent*, elle me paraît sortir des règles établies et usitées généralement pour ce genre de monnaies.

En voici la description :

— Tête virile, imberbe, coiffée d'un bonnet conique et lauré, surmonté d'une étoile, à droite. La partie inférieure du buste est revêtue d'une *chlamyde*, fermée par une fibule ou agrafe, qui vient s'attacher sur l'épaule droite. La couronne de laurier est liée par une double *tenia*, dont les bouts flottants retombent sur le bas de la nuque. Au-dessus de la tête, on voit *trois gros points ou globules* très-régulièrement espacés ; le tout dans un cercle de grenetis.

℞ — Figure de femme casquée, armée du bouclier et de la lance, dans un bige qui court au galop, à droite ; dessous, une tête de taureau vue de face, et à côté de cette tête, *trois points ou globules* semblables, pour la grosseur, à ceux du droit, mais disposés en triangle (un en chef, deux en queue, *sic* .·.) ; grenetis au pourtour.

(Æ 3 1/2 à 4. — Poids 3,87. Ma collection.)

(Voir pl. III, n° 10.)

(1) *Recherches sur les monnaies de la presqu'île italique.* Naples, 1870. In-4, p. 191, nos 21-23.

Après la description qu'on vient de lire, il n'est guère besoin, j'imagine, de faire autrement remarquer que ce qui constitue tout l'intérêt de cette médaille et lui donne en même temps un vrai caractère de nouveauté, c'est la présence aussi singulière qu'inusitée des *trois points ou globules* qui en accompagnent le type : lesquels *globules*, évidemment, s'ils n'étaient dus qu'à un caprice de l'artiste ou à quelque accident de fabrication, ne se répéteraient pas en nombre égal et de la même grosseur sur les deux faces; ils n'y seraient point non plus, mis à une place aussi apparente ni surtout disposés d'une façon aussi régulière. Du fait seul de cette répétition et de l'arrangement totalement dissemblable que ces *globules* affectent de chaque côté, résulte pour moi la preuve péremptoire qu'ils n'ont pas été ajoutés au type, sans dessein prémédité, mais qu'ils doivent avoir, à coup sûr, un sens voulu, remplir un rôle nettement déterminé.

Quel est-il ? C'est ce que nous allons essayer de découvrir.

Toutefois, avant d'y procéder, qu'on me permette de dire ce que je pense des types de ce denier, car, à cet égard, les divers numismatistes qui en ont écrit, ne s'accordent pas parfaitement sur ce qu'il conviendrait d'y voir. La question, du reste, vaut bien la peine qu'on s'y arrête un instant. Je le ferai aussi brièvement que possible et n'en dirai que ce qui me paraîtra suffisant pour justifier l'opinion que je partage et que je veux défendre.

Les uns, comme Avellino (*loc. cit.*, p. 8), Mommsen (t. 11, p. 421), Riccio (p. 7), Sambon (p. 191), H. Cohen (*Catal. Gréau*, p. 15), voient dans la tête du droit, celle d'un des *Dioscures* (*Castor* ou *Pollux*) ; les autres, et je me hâte de déclarer que je suis du nom-

bre, y reconnaissent de préférence l'image imberbe de *Vulcain*: tels sont le duc de Luynes, J. de Witte (*loc. cit.*) et l'abbé Cavedoni, lequel après avoir d'abord adhéré (*Carell.*) à l'opinion d'Avellino, en est, plus tard, revenu (*Bull. de l'Inst. Arch*, 1853, p. 123). Je conviens que, dans l'espèce, et vu l'absence de l'attribut (le *forceps*) qui caractérise habituellement *Vulcain*, on peut très-bien hésiter et qu'il est, dès lors, assez difficile de prouver d'une manière rigoureusement positive si ce denier nous offre l'effigie du *Dieu-forgeron* plutôt que celle d'un des fils de *Léda*. Voici, cependant, ce qui me décide en faveur de l'opinion du duc de Luynes, de J. de Witte et de Cavedoni.

Si, d'une part, il est incontestable que dans les monuments figurés, les *Dioscures* soient toujours représentés sous l'apparence de deux *éphèbes*, particulièrement reconnaissables à la forme *ovoïde* de leur coiffure ainsi qu'à l'*astre* qui la surmonte, il n'est pas moins certain, d'autre part, que ce trait de costume, de même que l'absence absolue de barbe sont des caractères distinctifs qui n'appartiennent pas exclusivement aux *deux Jumeaux*, mais qui conviennent également bien à *Vulcain*; car c'est ainsi et dans des conditions tout à fait analogues à celles de notre denier, que ce dieu est figuré, non seulement sur des médailles de bronze frappées à *Populonia* (Carell., tab. VII et VIII, 20-24), à *Palacium* (*Ibid.*, tab. XII, 5) et à *Aesernia* (*Ibid.*, tab. LXI, 1-4), mais encore sur plusieurs monuments d'un autre ordre : tels que la célèbre coupe d'*Anesidora* (1), le miroir connu sous la dénomination de

(1) J. de Witte, *Catalogue de Magnoncour*, nº 9.

patère *Cospiana* (1), dans les scènes de son retour à l'Olympe (2), enfin sur l'autel du Capitole et sur un bas-relief où il assiste à la naissance d'*Athéné* (3). — « Lorsque l'art fut perfectionné, dit K.-Ottf. Müller (*loc. cit.*) on se contenta de représenter *Vulcain* sous l'aspect d'un homme vigoureux et laborieux, qui, comme d'autres dieux, fut figuré le plus souvent sous les traits d'un jeune homme. »

La forme de la coiffure ne serait point, d'ailleurs, à elle seule, un indice déterminatif suffisant pour voir, dans la tête en question, celle d'un des *Dioscures;* car, même, en dehors du *forgeron divin,* le πῖλος, loin d'être, je le répète, un attribut exclusivement affecté aux *deux Jumeaux*, appartient pareillement à d'autres personnages héroïques. Sans parler autrement que pour mémoire, — puisqu'en effet ils n'ont rien à voir ici, — du fils de *Laërte* (*Ulysse*) auquel cette coiffure est constamment dévolue, ni de *Thésée* qui la porte quelquefois (ainsi qu'en témoigne clairement un petit bas-relief en marbre du musée national du Louvre) (4), on trouve sur un rare didrachme de *Larissa* de de Thessalie, conservé au *British Museum*, didrachme publié d'abord par M. Samuel Birch (*Num. chron.*, 1839, p. 223) et

(1) Dempster, *Etrur. Reg*, tab. I. — Millin, *Gal. Myth.*, XXXVI, 126.

(2) Ch. Lenormant et J. de Witte, *Elite des monum. céramogr.*, pl. XLVI et XLVIII.

(3) K.-Ott. Müller, *Manuel d'arch.*, 372-4.

(4) Ce curieux bas-relief, catalogué sous le nom de « Invocation à Thésée » représente le héros debout tourné vers la droite, et portant la main droite vers sa tête couverte d'un pilos conique (le bonnet des marins).

Il ne saurait y avoir la moindre incertitude relativement à la nature du personnage, puisque son nom ΘΗΣΕΥΣ est écrit près de lui. La dédicace de ce petit monument est ainsi conçue : ΣΩΣΙΠΠΟΣ ΝΑΥΑΡΧΙΔΟ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

expliqué, depuis, par M. J. de Witte (*Revue numism.*, 1842, p. 77), on trouve, disons-nous, l'image du héros *Aleuas*, chef mythique de la famille royale des *Aleuades*, qui régna en Thessalie, représenté sous les traits d'un jeune homme imberbe, avec le *Pilos* conique qui convient à *Vulcain*, et accompagné de la *bipenne*, arme qui rappelle également le *Dieu de Lemnos*. « Sans la légende ΑΛΕΥ, dit M. de Witte, laquelle nous apprend le nom du héros, écrit ici d'une manière abrégée, on n'hésiterait pas à reconnaître sur cette médaille la tête d'*Hephaestos*. » Or, qu'est-ce que ce héros *Aleuas?* D'après l'auteur, qui entre, à ce sujet, dans des considérations onomastiques aussi ingénieuses qu'instructives, et selon l'opinion du docte Ponofka (*Ann. de l'Inst. arch.*, II, p. 197) *Aleuas* ne peut être qu'un personnage solaire analogue à *Hephaestos*, en d'autres termes, un *Vulcain* figuré sous une forme héroïque.

A ces exemples, j'ajouterai encore le suivant : ce sera le dernier.

On trouve également sur une très-rare monnaie de bronze, attribuée à la ville de *Cumes*, une tête héroïque à peu près semblable à la nôtre, pareillement couverte du *bonnet ovoïde* en question, *couronné de laurier* et offrant au revers *le monstre Scylla*. Raoul Rochette (1) que préoccupait sans doute le désir de grossir, autant que possible, le nombre des monuments relatifs à son *Odysséide*, s'est efforcé de se persuader que cette tête devait être celle du *fils de Laërte :* opinion, je le déclare sans hésitation, qui ne me paraît pas du tout fondée. Bien que ce savant anti-

(1) *Monuments inédits d'antiquité figurée, grecque, étrusque et romaine.* Paris. 1833. In-fol., p. 241.

quaire affirme que la médaille dont il se sert soit d'une belle conservation et « d'un style qui accuse une assez haute époque de l'art » (appréciation que, par parenthèse, je ne puis accepter), cependant quand on examine attentivement le dessin qu'il en a lui-même donné (p. 253), dessin qui dénote manifestement et malgré qu'il en dise, que la médaille était un peu endommagée vers le bas de la tête (près des joues et du menton), on ne peut guère s'empêcher d'en inférer que l'auteur se faisait, dans l'intérêt de sa cause, une volontaire et bien étrange illusion, en supposant très-gratuitement que cette tête était barbue. D'autres exemplaires de ce bronze (1), — dont un, notamment, du Cabinet de Berlin, a été publié, par M. Giov.-Vinc. Fusco, dans les *Annali di numismatica* de Fiorelli (t. Ier, p. 187, tav. III, n° 7), — prouvent, avec une évidence indiscutable, que cette tête est, au contraire, complétement imberbe. Elle ne saurait donc, conséquemment, ni d'aucune manière convenir à la mystérieuse gravité d'un personnage de l'âge d'*Ulysse*, lequel, chacun le sait, est toujours et invariablement représenté sous l'aspect d'un homme mûr et pourvu d'une forte barbe. Le numismatiste italien que je cite, — et je ne crains pas d'avouer qu'il m'a pleinement convaincu, — démontre par une argumentation *ad hoc*, excellente, que cette tête imberbe couverte du *pilos* lauré, ne peut être autre

(1) Un autre spécimen de ce bronze a été publié et gravé par M. Sambon (*cit. loc.*, p. 158, pl. XXIV-37). Cet antiquaire, dont je m'empresse de dire que je partage la manière de voir sur ce point, pense que cette médaille *anépigrapne* n'appartient pas à *Cumes*, mais à la ville de *Scylacium* (du Bruttium) et que le type du *monstre Scylla* tient lieu de légende. « Ces pièces, dit-il, proviennent habituellement des terres de l'ancien Bruttium, et jamais, à ma connaissance, on n'en a découvert dans les ruines de Cumes ni dans les autres villes de la Campanie. »

que l'image du dieu marin *Glaucus* envisagé comme *Argonaute*. C'est, en effet et suivant de très-anciennes traditions béotiennes qui avaient cours principalement à *Anthédon*, à titre de constructeur du navire *Argo* (1), dont il fut chargé de diriger la marche conjointement avec *Tiphys*, qu'on voit figurer *Glaucus* parmi les personnages du cycle argonautique. Le rapport intime qu'on peut établir entre *Glaucus* et la nymphe océanique *Scylla, fille de Phorcys*, rapport qui a sa source dans les aventures amoureuses qu'ils eurent ensemble, et dans leur mutuelle transformation en divinités de la mer, se comprend, dès lors, d'autant plus facilement que sur d'autres médailles de *Cumes*, on voit *Scylla* tenant à la main le *poisson* appelé Γλαυκός à cause de sa couleur. Or, selon Cavedoni, auquel on doit cet ingénieux rapprochement, ce *poisson*, — symbole évidemment allusif aux amours de *Glaucus* et de *Scylla*, — se pêchait et se pêche encore en abondance tout près de Cumes et dans le golfe de Naples. (*Spicileg. numism.*, p. 15.)

Ces quelques observations font déjà voir que la forme ovoïde de la coiffure et la couronne de laurier qui la décore, ainsi que l'absence absolue de barbe, ne sont point l'attribut exclusif des *Dioscures*, et que ces traits de costume et de physionomie peuvent se rencontrer ailleurs. Par conséquent ils ne suffisent pas, à eux seuls, pour caractériser ces héros ni pour qu'on recon-

(1) Athénée (VII, 46), dit que suivant Posis de Magnésie, auteur d'une *Amazonéide*, Glaucus fut le constructeur et le pilote du navire *Argo*, dont il tenait le gouvernail lors du combat qui eut lieu entre les Tyrrhéniens et les Argonautes pendant le retour de l'expédition. Dans cette action, tous les chefs Myniens furent blessés, à l'exception de Glaucus ; mais il disparut par ordre de Jupiter qui en fit un des dieux de la mer.

naisse nécessairement dans la tête imberbe gravée au droit de notre denier, la figure d'un des deux frères.

Il ne faut pas, non plus, perdre de vue qu'en général, les *Dioscures* ne vont guère l'un sans l'autre, et que les œuvres de la sculpture, de la peinture ou de la gravure, nous les montrent habituellement réunis dans une même composition : tantôt montés sur leurs chevaux et marchant ensemble de front ou se dirigeant en sens inverse; tantôt, à pied et se tenant debout devant eux, ou encore s'appuyant fraternellement sur l'épaule l'un de l'autre (1). N'y aurait-il pas, d'après cela, sujet de s'étonner que les Samnites, voulant invoquer spécialement la protection des *Dioscures,* aient pu imaginer de graver sur ce denier, le buste entier d'un *seul* des deux frères, sans y adjoindre, en même temps, l'image de l'autre? comme, au reste, nous en trouvons plusieurs exemples frappants dans la numismatique de l'ancienne Italie : notamment sur un rare didrachme émis par les *Bruttiens* (Carell., tab. CLXXI, n° 1) et sur quelques bronzes de *Locres* (*Ibid.*, CXCI, n° 57) et de *Rhegium* (*Ibid.*, tab. CC, 118-126).

(1) A Sparte, les *Dioscures* n'étaient jamais représentés l'un sans l'autre, ainsi qu'en témoignent plusieurs monnaies de cette ville, et où, quelquefois, à défaut de leurs personnes, on voit seulement les deux bonnets dont ils se coiffent. (Mionnet, t. II.)

Ils y étaient honorés sous le nom des *deux Dieux*, τὼ Σίω, nom collectif qui, dans le dialecte lacédémonien, répond à τὼ Θέω. Pausanias dit (III, 16) qu'un œuf orné de bandelettes et qu'on croyait être celui qui avait contenu les deux jumeaux, était suspendu au plafond du temple qu'on leur avait consacré. Dans les temps primitifs, on symbolisait les Dioscures à Sparte, sous l'emblème d'un parallélogramme formé de poutres jointes ensemble : on désignait par là, selon Plutarque, la tendre affection qui unissait les deux frères. C'est cette figure, un peu altérée, que représente encore le signe ♋ de la constellation des Gémeaux. C'est aussi de cette ville que leur culte se répandit en Italie et principalement à Tarente, colonie de Lacédémone.

Aussi suis-je, en quelque sorte, forcément amené par cet ensemble de données, à penser que plusieurs médailles de villes, — celles, entre autres, de *Nuceria Alafaterna*, — sur le revers desquelles on a cru voir *un seul Dioscure debout près de son cheval,* ne nous offrent pas du tout l'image d'un des fils de *Léda,* et que ce type doit avoir une autre signification, dérivant probablement de quelque mythe local; signification que, jusqu'à présent, on n'a point encore trouvée. Avellino avait bien, jadis, proposé (*Num. vet. anecd.*, p. 22) de reconnaître dans la *tête cornue* gravée au droit de ces didrachmes de *Nuceria,* celle d'*Epidius Nuncionus* qui se précipita, par dévouement, dans le *Sarno,* et auquel les habitants de cette ville rendirent les honneurs divins : d'où l'on pourrait inférer que le sujet du revers montre ce même *Epidius,* debout près de son cheval, et s'apprêtant à accomplir son généreux sacrifice. Mais Millingen a déjà fait très-judicieusement observer que le nom d'*Epidius Nuncionus* semble indiquer une fable d'une origine trop récente pour que ce héros ait été l'objet d'une si grande vénération. Si donc, *cet homme debout près de son cheval,* n'est pas une reproduction de quelque statue célèbre qu'on aurait dédiée par reconnaissance à un autre héros local dont le nom est, présentement, inconnu pour nous, je serais alors tout à fait disposé à y voir un simulacre du *Dêmos* de *Nuceria :* et cela, avec d'autant plus de raison, qu'une autre très-rare pièce de cette même ville et avec ce même type, porte l'inscription osque ΝΕΝΙΝΟΡΣ (SARNINEN) écrite sous la base de la figure, et comme pour lui servir d'étiquette; inscription qui, très-probablement, nous donne la forme nationale du nom du peuple *Sarraste,* fondateur de la

cité : de même aussi que je verrais sur les bronzes des *Mamertins* qui montrent une composition analogue, la personnification héroïque du *peuple Mamertin.* Les nombreux exemples qu'offre la numismatique ancienne, — particulièrement celle de *Tarente,* — de cette personnification du *Démos,* employée comme type de la monnaie des villes grecques, tantôt sous la forme d'un simple *buste,* quelquefois sous celle de la *figure entière* d'un jeune homme *nu* ou *vêtu de la chlamyde des éphébes,* tous ces exemples se montrent si bien d'accord avec la dernière conjecture qui vient d'être exposée et si favorables à l'application que j'en ai faite aux types des médailles de *Nuceria* et des *Mamertins,* que je crois inutile d'insister davantage sur ce point. C'est au lecteur qu'il appartiendra de décider si j'ai tort ou raison.

Enfin, lorsqu'on se reporte au monnayage général de la guerre sociale, et quand on réfléchit que parmi ces médailles un assez grand nombre d'entre elles ne sont, à le bien prendre, que des pièces d'imitation ou une réminiscence plus ou moins déguisée de la monnaie romaine, n'est-il pas, dans ce cas, permis de supposer avec un peu de raison, que le denier qui nous occupe doit, lui aussi, être une pièce d'imitation; et que cette imitation, inspirée sans nul doute des bronzes d'*Aesernia,* a dû être fabriquée dans cette ville, au moment où les débris de l'armée samnite, dispersés de tous côtés, étaient parvenus à s'y réfugier pendant un certain temps, et à s'y réunir? Le style très-négligé de ce denier, — lequel style semble accuser chez le graveur, une sorte de précipitation dans la confection du coin, — aiderait beaucoup à confirmer la donnée que j'exprime. De plus, comme la figure qui est gravée sur le droit de ces bronzes offre la tête

imberbe de *Vulcain*, — cette fois, nettement caractérisée par l'adjonction des *tenailles*, — il s'ensuit, si mon hypothèse est fondée, que la tête qui sert d'empreinte au côté droit de notre denier, doit offrir également le simulacre de cette divinité plutôt que l'image de l'un des deux *Tyndarides*. Seulement, au lieu de conserver sur le revers de ce denier, le type correspondant des bronzes d'*Aesernia* (*Jupiter lançant la foudre du haut d'un bige*), on y a substitué, — en raison, peut-être, des idées politiques très-différentes que les derniers événements faisaient alors prédominer, — la figure armée de *Minerve-Bellone*, à l'effet de symboliser ou de personnifier la nation samnite.

Cette association, sur une même médaille, des images de *Vulcain* et de *Minerve*, qui, de prime abord, semblera assez étrange, n'a pourtant rien en soi, dont, après réflexion, on doive être surpris : elle s'explique, au contraire, très-naturellement pour peu qu'on veuille se rappeler que, suivant une tradition religieuse, *Athéné* est l'épouse mystique d'*Hephaestos* et qu'elle n'est, exclusivement, ni guerrière ni vierge : union toute allégorique, sinon réelle, qu'avait, dit-on, permise *Jupiter*, et d'où serait né un dieu, *Apollon-Patroüs*, Ἀπόλλων Πατρῶος (Cicér. *De natura Deor.*, III, 22-28. — Harpocrat. Ἀπόλ. Πατρ.) et peut-être aussi, *Erichthonius;* car *Hephaestos* passait à Athènes pour avoir été l'amant d'*Athéné*, et en avoir eu ce héros (1). La fête des *Lampa-*

(1) Suivant d'autres traditions, *Erichthonius* est fils d'*Hephaestos* et de la *Terre* ou de la nymphe *Attis* éponyme de l'Attique ; laquelle nymphe, Athéné aurait mise à sa place pour échapper aux brutales poursuites de Vulcain. D'après cette légende, Athéné se borne à recueillir, à sa naissance, le jeune Erichthonius dont elle devient, à l'insu des autres dieux, tout à la fois la nourrice et la protectrice.

Même à ce dernier point de vue, les liens secrets qui unissent Minerve et Vulcain,

déphories était commune à ces deux divinités et leurs statues, au dire de Pausanias (*Attic.*, XIV), se voyaient ensemble dans le même temple. Ajoutons, — mais à simple titre de rapprochement, — que si les bronzes d'*Aesernia* dont il s'agit, portent, au droit, une tête de *Vulcain*, il y en a d'autres de la même ville et d'un module identique où l'effigie du *Dieu-forgeron* est remplacée par une tête casquée de *Minerve :* autre preuve que le culte de ces deux divinités était conjointement pratiqué dans la cité samnite et qu'elles y jouissaient, toutes les deux, des mêmes honneurs.

Maintenant que ce côté de la question est éclairci, hâtons-nous de revenir à l'explication des *trois points* ou *globules* ci-dessus mentionnés et voyons ce que, en dernière analyse, ils peuvent bien signifier.

J'ai dit, et je répète, que du fait seul que ces *globules* ont été reproduits en nombre égal sur les deux faces de la médaille, et qui plus est de la même grosseur, résulte pour moi la preuve inéluctable qu'ils n'ont pu être mis là, et à une place surtout aussi apparente qu'avec l'intention manifeste de leur faire jouer un rôle déterminé à l'avance et assez important : qu'on ne saurait, par conséquent ni sous aucun prétexte, en attribuer la présence à une fantaisie de l'artiste, encore moins à un accident quelconque qui serait survenu pendant l'opération de la frappe ou dans l'exécu-

ainsi que la relation intime qu'on peut, mythologiquement parlant, établir entre eux, n'en subsiste pas moins dans toute sa force.

tion plus ou moins défectueuse du coin. C'est pourquoi j'estime, — et, en ceci, je ne crois pas me tromper ou, dans tous les cas, être bien éloigné de la vérité, — que ces *globules* ne peuvent avoir eu d'autre destination que celle de remplir une fonction analogue, pour le but, aux *points* ou *globules* qui, dans les médailles italiotes de ce temps, servent d'ordinaire à indiquer la valeur effective de la monnaie de cuivre. En d'autres termes, de même que *trois points*, *trois globules*, ou *trois étoiles* sont, ainsi que chacun sait, le signe convenu et consacré du *quadrans* ou quatrième partie de l'unité de cuivre (l'*As*), et de même aussi que le chiffre X marque la valeur effective et nominale de l'unité d'argent (*le denier*), ainsi, selon moi, les *trois globules* gravés au droit et au revers de notre pièce, doivent, à n'en pas douter, désigner le poids légal de cette monnaie, et annoncer conséquemment, qu'elle a été réglée, — non compris la fraction complémentaire, 3/7, qui n'y a pas été indiquée, mais qu'il faut sous-entendre, — sur le pied de *trois scrupules* 3/7 d'argent fin ; taux normal et invariable du denier romain lorsque de *quatre scrupules* qu'il pesait dans le principe, il eut été réduit à *trois scrupules* 3/7. — Suivant M. Mommsen (t. II, p. 77) cette réforme financière, à laquelle on n'apporta plus aucun changement jusqu'au règne de Néron, se serait accomplie vers l'an 537 U. C., *id est* en 217 avant J.-C. et d'après toutes les probabilités, elle coïnciderait avec la seconde réduction de l'*As*.

Personne ne doit plus ignorer, — car c'est un fait historique depuis longtemps trop bien établi, et, d'ailleurs, trop souvent confirmé par les monuments numismatiques pour qu'il subsiste le moindre doute à cet égard, — que non-seulement l'organi-

sation civile et militaire de la confédération italiote fut une imitation avouée du gouvernement romain, mais encore que le système monétaire employé par elle, — abstraction faite, cela s'entend, d'un certain nombre de types visiblement nationaux, — a été, du commencement jusqu'à la fin de la guerre sociale, servilement copié sur le système romain : à ce point, que, ni le poids, ni le titre du métal, ni le module ou la configuration des pièces ne diffèrent en quoi que ce soit des deniers romains de cette époque. Des pesées nombreuses et faites avec le plus grand soin prouvent, avec pleine évidence, combien sont exactes les données sur lesquelles je m'appuie, et qu'en vertu de l'enchaînement forcé de ces analogies, il faudrait peut-être pour être rigoureusement logique, rattacher le numéraire de la ligue, — au moins dans une certaine mesure, — au monnayage de la république romaine dont, au fond, il n'est pas autre chose qu'une conséquence. En effet, M. Sambon a constaté (*loc. cit.*, p. 190, note 2) que sur les *dix-huit* monnaies de cette classe qu'il a pesées et qui étaient *toutes à fleur de coin*, le poids moyen donnait un denier de 3,90, autrement dit un denier basé, comme le denier romain, sur une valeur intrinsèque de *trois scrupules* 3/7 d'argent fin (le *scrupule romain* étant évalué à 1,14, par conséquent *trois scrupules* 3/7 fournissent juste un denier de 3,90) ; de mon côté j'ai fait la même opération sur les *trente-deux* exemplaires que je possède, et la résultante a été, à très-peu de chose près, exactement identique : c'est à savoir, en moyenne, 3,85 à 3,86. A la vérité, mes pièces, quoique en fort bon état, ne sont pas *toutes* comme celles de M. Sambon, à *fleur de coin ;* et c'est ce qui explique cette légère différence dans les chiffres obtenus de son côté et du mien,

je crois donc pouvoir conclure de ces observations, que les *trois globules* en question doivent indiquer un denier de *trois scrupules* 3/7, sur lequel on aurait négligé de marquer la fraction complémentaire 3/7, soit parce qu'on manquait de chiffres divisionnaires appropriés à ce cas, soit plutôt afin de ne pas trop surcharger le type et d'éviter de compliquer, — en multipliant outre mesure les signes, — une notation pondérale qu'on savait bien, à l'avance, devoir être parfaitement connue et comprise de tout le monde.

A moins pourtant qu'on ne préfère adhérer à une autre combinaison : celle de voir dans nos *trois globules* un signe indiquant une pièce de *trois sesterces* ou 3/4 du denier, et dont la valeur aurait, dès lors, correspondu à celle de l'ancien *victoriat* romain de 3,42 ; combinaison que, pour ma part, je ne serais point du tout disposé à admettre, attendu que, pour cela il faudrait très-gratuitement supposer que le numéraire de la confédération italiote n'était point basé sur le principe du denier romain, mais au contraire de ce qu'on avait cru jusqu'ici, taillé d'après un étalon bâtard équivalent à l'ancien *victoriat*. En d'autres termes, il faudrait nécessairement supposer que la numismatique de la guerre sociale ne contiendrait, par le fait, que des pièces de *trois sesterces* et pas un seul denier. Comme, d'un côté, il est certain que les monnaies de la ligue sont toutes réglées sur le même pied et qu'en moyenne elles pèsent toutes le même poids (3,90); que, d'un autre côté, il n'est pas moins certain que l'ancien *victoriat* romain ne pèse que 3,42, il s'ensuivrait forcément que, pour être en droit de considérer les monnaies italiotes de 3,90 comme de vrais *victoriats* ou comme des pièces de *trois sesterces*, il fau-

drait commencer par administrer la preuve que le *scrupule* d'argent qui ne valait que 1,14 chez les Romains, aurait valu 1,30 chez les confédérés. C'est pourquoi, tout bien envisagé, j'estime que ma première explication est la meilleure ou, dans tous les cas, celle qui se rapproche le plus de la vérité.

Sans doute il y a lieu de s'étonner qu'on ait pu ainsi déroger aux habitudes et aux usages consacrés en appliquant, exceptionnellement, à une monnaie d'argent, le signe réservé d'ordinaire pour distinguer entre elles les différentes fractions de l'unité de cuivre ; et c'est là, il le faut avouer, une anomalie assez difficile à comprendre, surtout d'autant moins aisée à expliquer, que les confédérés n'ayant pas émis, durant toute la guerre, *une seule* monnaie de cuivre (1) (j'en dirai tout à l'heure la raison), on ne peut plus, dès lors, recourir à l'hypothèse : que le graveur se trouvant dans le même moment en présence de deux coins différents à confectionner (l'un pour le cuivre, l'autre pour l'argent) se serait involontairement trompé en transportant, par inadvertance, sur l'argent, le signe particulier destiné au *quadrans*. Une pareille interprétation qui, partout ailleurs, pourrait, jusqu'à un certain point se concevoir, à défaut d'une meilleure, ne me semble pas ici, appliquée à notre cas, un seul instant acceptable.

D'un autre côté, et bien qu'en réalité il soit matériellement im-

(1) Il va sans dire que je ne considère pas, comme une vraie monnaie de cuivre, celle qui a été décrite avec ce signe : BR. 5, dans le catalogue de la collection Reynier (p. 11). Il est évident, surtout d'après le type, que cette pièce était primitivement fourrée, et que la pellicule d'argent qui la couvrait en aura disparu plus tard, soit par suite de l'usure, soit par quelque accident.

possible de trouver à citer,— pas plus dans la numismatique de la ligue sociale que dans la nombreuse suite des *consulaires* romaines (d'argent), — un seul exemple où la valeur intrinsèque des pièces soit exprimée en *scrupules*, ni ces *scrupules* indiqués au moyen de *globules* ou de *points*, cependant il ne faudrait pas se hâter de conclure qu'un fait tel que celui que je signale, ne saurait être, — par cela seul qu'il sort des règles, — pris en sérieuse considération, encore moins avoir la signification que je lui prête ; et que, par ainsi, il serait beaucoup plus sage de le rejeter tout bonnement dans la catégorie de ces signes monétaires indéterminés dont l'esprit caché échappe à l'investigation. Mais de ce qu'un fait est insolite ou qu'il ne s'est point encore produit, ce n'est pas une raison pour le croire nécessairement accidentel et pour n'en tenir aucun compte. Est-ce que, tous les jours, et au moment où on s'y attend le moins, il n'arrive pas qu'on rencontre, — aussi bien dans la numismatique que dans les autres sciences, — de ces cas imprévus et sans nul précédent, qui, tout d'abord, étonnent et semblent, par leur bizarrerie, déconcerter toutes les théories, mais dont pourtant on finit par saisir la véritable raison d'être, lorsqu'une fois ils ont été soumis à une étude et à une critique réfléchies ?

Si, dans le sujet qui nous occupe, on peut, sans trop de présomption, se flatter d'être arrivé à déterminer d'une manière suffisamment plausible, — je ne dis pas, avec une entière certitude, — le rôle et les fonctions monétaires que remplissent les *trois points* ou *globules* dont il s'agit, il devient infiniment plus difficile, ou pour mieux parler on ne peut guère espérer de découvrir, autre-

ment que par conjecture, les causes soit politiques soit financières qui ont dû, à un moment donné, motiver l'émission d'une série de deniers portant une notation pondérale aussi exceptionnelle.

Parmi les différentes hypothèses qu'en un tel cas on aurait à présenter, il faudrait, selon moi, faire entrer pour une bonne part, les événements militaires qui s'accomplirent vers la fin de la première période insurrectionnelle et qui, par leurs funestes résultats, contribuèrent si puissamment à changer l'organisation de la ligue : en d'autres termes, quand, par suite des défections volontaires ou des soumissions forcées de la plupart des villes ou Etats coalisés contre Rome, la confédération, presque entièrement dissoute, se trouva réduite à ne plus compter dans son sein que l'élément purem nt *Samnite*, aidé de quelques *Lucaniens*. C'est alors que, réfugié dans ses montagnes mais plus que jamais résolu à mourir libre, ce peuple héroïque, — chez qui le sentiment de son indépendance était encore surexcité par les récents malheurs qu'il venait d'éprouver, — cherche partout des ennemis aux Romains, et en apprenant que Mithradate vient de leur déclarer la guerre, il lui envoie une ambassade pour le presser de passer en Italie et d'y recommencer l'expédition d'Annibal, avec de nouvelles chances de succès. Tout donne lieu de penser que c'est à ce moment décisif où l'insurrection de plus en plus localisée allait forcément entrer dans une autre phase, que dut commencer l'émission, non-seulement des deniers qui nous montrent l'entrevue de Mithradate avec l'envoyé samnite, mais encore de toute cette classe de monnaies *anépigraphes*, à laquelle le spécimen qui nous occupe, — à coup sûr, l'un des plus intéressants de la série, — se rattache indubitablement.

Il y a peu d'apparence, en effet, — je l'ai dit et je ne saurais trop le répéter, — qu'une fois rentrés dans leur pays avec la ferme résolution de résister jusqu'à la mort à leurs oppresseurs détestés et, coûte que coûte, de continuer, à eux seuls, la lutte engagée, les Samnites n'auraient pas eu, en de telles conjonctures, l'idée de créer de nouveaux types, mieux ou plus directement appropriés que les anciens, aux événements du jour, et qu'ils se fussent tout simplement contentés de reproduire, sans aucune modification, les types décrétés par une association dont, à la vérité, ils avaient fait partie mais qui, en définitive, avait cessé d'exister. De ce nouvel état de choses et des faits ultérieurs qui s'ensuivirent, on est autorisé à induire que tous ces deniers anépigraphes, — lesquels décèlent manifestement par leur style et leur fabrique que l'ouvrier chargé d'en exécuter les coins n'avait pas, à beaucoup près, une main bien exercée dans la pratique matérielle de son art, — ont été frappés dans le *Samnium*, exclusivement : peut-être aussi la plupart d'entre eux l'ont-ils été dans les camps plutôt que dans les officines des villes, alors presque toutes ruinées ou en complet désarroi. Si, sur quelques-uns de ces deniers, — dont le nôtre offre, assurément, un des plus rares *spécimens* qui se soient conservés, — on a cru devoir, par exception, en indiquer le poids légal et la valeur intrinsèque en *scrupules* figurés par des *globules* au lieu d'employer, selon l'usage, le chiffre X, à la fois nominal et pondéral, c'est peut-être parce que, dans l'état de crise politique et financière où l'on venait d'entrer, il importait de faire voir aux troupes demeurées fidèles et qu'on avait tout intérêt à ne point mécontenter, que le gouvernement n'entendait, — malgré la détresse présente du trésor, — porter aucune atteinte au taux légal de la

monnaie, et que les deniers qu'on aurait dorénavant à émettre seraient toujours, comme par le passé, réglés sur le même pied; c'est-à-dire sur le pied de *trois scrupules* 3/7 d'argent fin.

Je ne crois pas me tromper en disant que tous les deniers, sans exception, qui furent émis pendant le cours de l'insurrection italiote (entre 91 et 82 avant J.-C.), — aussi bien ceux qui portent des légendes que ceux qui en sont dépourvus, — doivent être considérés, non dans le sens absolu et général qui s'attache au mot *monnaie*, c'est à savoir comme un instrument d'échange destiné à la circulation commerciale, mais comme des monnaies essentiellement *militaires* (1); bref, qu'elles n'ont dû avoir, dans la pensée de leurs auteurs, d'autre emploi que celui de subvenir aux nécessités de la guerre, principalement de servir à la solde des armées.

Ce qui, à mon avis, le prouverait d'une manière assez concluante, c'est avant tout parce que la numismatique fédérale tout entière,

(1) On peut citer comme un exemple de monnayage purement *militaire*, exécuté dans des conditions à peu près analogues, les pièces qui furent frappées en Grèce par Lucullus alors qu'il remplissait, près de Sylla, les fonctions de questeur, et auxquelles on a donné, à cause de cette circonstance, le nom de *monnaie lucullienne*. Plutarque (Lucull.) dit à ce propos : « Toute la monnaie dont on se servit dans la guerre contre Mithradate, fut frappée dans le Péloponèse, sous les ordres et par les soins de Lucullus; on l'appela de son nom *Lucullienne* et elle continua longtemps d'avoir cours à la guerre pour les besoins des soldats, parce que personne ne faisait difficulté de la recevoir. »

Ce passage donne lieu de penser que les Romains, lorsqu'ils entreprenaient une guerre lointaine, faisaient frapper la monnaie destinée au service de l'armée, soit dans leurs camps, soit dans les lieux voisins de ceux où ils faisaient la guerre. Cela était plus commode et évitait le danger d'exposer les convois d'argent à être souvent attaqués et enlevés par l'ennemi.

— sauf l'*Auréus* unique que nous avons essayé d'expliquer plus haut, — ne contient absolument que des deniers et pas *une seule* monnaie divisionnaire ou d'appoint soit d'argent soit de cuivre, analogues en un mot à celles qu'on rencontre si fréquemment parmi les autres populations de la péninsule chez lesquelles l'organisation financière avait pour but et pour principal mobile l'échange ou le trafic : fait numismatique extrêmement curieux et remarquable en soi, mais dont l'importance paraît avoir échappé, jusqu'ici, à l'attention des antiquaires. N'a-t-on pas, en effet, quelque droit de s'étonner que, parmi tant d'auteurs distingués qui ont, à différentes reprises, écrit sur les médailles de la guerre sociale et qui ont su en interpréter, avec une si rare sagacité, les types et les légendes, personne n'ait encore eu l'idée de se demander le pourquoi d'une pareille anomalie ; ni comment il se fait que, — du moment où il est avéré que le système monétaire fédéral a été calqué sur le système romain, — les Etats confédérés se soient contentés de frapper des deniers et, qu'à l'exemple de leurs adversaires, ils n'aient point senti le besoin d'émettre, eux aussi, des coupures ou sous-multiples équivalents, par le poids, soit au *victoriat*, soit au *quinaire*, soit au *sesterce*, ou des monnaies divisionnaires de cuivre d'une valeur correspondante à celles de la république romaine? Il y avait là, cependant, une question économique assez neuve et d'un intérêt assez grand pour mériter la peine d'être étudiée. Je n'ose me flatter d'y avoir apporté toute la lumière désirable ; mais, après ce que j'en ai dit tout à l'heure, si on veut bien, pour un instant, se mettre à mon point de vue, ou, ce qui revient au même, si on ne craint pas d'envisager, avec moi, le numéraire de la ligue comme un numéraire

exclusivement *militaire* et spécialement créé pour la circonstance, on comprendra alors parfaitement pourquoi les confédérés, — n'ayant, par le fait, à se préoccuper principalement que de la solde de leurs armées, — ont pu, du commencement jusqu'à la fin de la guerre, se passer sans inconvénient de toute monnaie d'appoint, et pourquoi ils se sont bornés à ne frapper que des deniers. Si, en outre, on se rappelle que la solde d'un simple soldat légionnaire était fixée à *dix as* ou à un denier par jour (1), il s'ensuit que le denier suffisant amplement pour l'usage tout spécial auquel il était destiné, le conseil fédéral n'avait, d'après cela, nul besoin de créer d'autres espèces, puisque avec ce seul genre de numéraire, l'officier payeur attaché à chacun des divers corps d'armée, se trouvait toujours en mesure d'effectuer sa distribution, quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, d'une façon aussi rapide qu'elle était commode et surtout peu compliquée.

Ici s'arrête la seconde partie de mon travail. La troisième qui doit servir à le compléter, et que nous allons immédiatement aborder, comprendra la description annotée de tous les types monétaires émis pendant les deux périodes bien tranchées de la guerre italiote, classés d'après l'ordre chronologique que j'ai indiqué plus haut, et que j'ai cru pouvoir dégager d'une assez longue suite d'observations sur la matière.

(1) Pline, XXXIII, 13, dit : *In militari tamen stipendio semper denarium pro decem assibus datus.* Tacite, *Ann.*, I, 17 : « Denis in diem assibus animam et corpus æstimari. »

TROISIÈME PARTIE

DESCRIPTION ET CLASSIFICATION

PREMIÈRE CLASSE

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA GUERRE.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

LÉGENDES LATINES.

N° 1. — ITALIA. Tête de femme laurée (l'*Italie ou la ville personnifiée*), tournée tantôt à droite, tantôt à gauche.

℞ — Jeune homme agenouillé au pied d'une enseigne militaire fichée en terre, et tenant entre ses bras *un porc*, que huit guerriers (quatre de chaque côté) touchent avec la pointe de leurs épées; à l'exergue ou quelquefois dans le champ, lettres latines isolées et chiffres qui varient (1).

(Æ 4.) Voy. pl. I, n°s 3 et 4.)

(1) M. Sambon décrit un denier à ce type (voy. *loc. cit.*, n° 9), qui, au lieu du mot ITALIA en lettres latines, porte le mot osque VIJETFJ. Je n'en ai jamais vu de cette espèce. Tout porte à croire qu'il y a dans le texte de M. Sambon une faute d'impression, car son dessin (pl. XIII, n° 13), offre clairement ITALIA, en lettres latines.

N° 2. — Sans légende. Même tête de femme, à gauche.

℞ — Même type; à l'exergue, ΙΛ ou ΙΑ. Sur d'autres exemplaires, on lit le chiffre ΙΙΛΧ (ma collection) et le chiffre ΙΙΙΙ (Carelli, n° 10).

Voy. pl. I, n°s 1 et 2.

Cette variété (n° 2) dont le premier spécimen connu fut publié en 1839 par M. Adrien de Longpérier dans son *Catalogue du cabinet de Magnoncour* (p. 15, n° 143), offre ceci de curieux que le mot ITALIA ne paraît ni sur le côté du droit ni sur le côté du revers. Cette omission est-elle fortuite ou est-elle intentionnelle? En d'autres termes, faut-il l'attribuer à un oubli, à une inadvertance de l'ouvrier chargé de confectionner le coin, ou bien a-t-elle eu réellement une sérieuse raison d'être? C'est, selon moi, à ce dernier parti qu'il convient de s'arrêter : d'autant mieux qu'on connaît d'autres exemplaires de cette médaille, pareillement dépourvus de légende, lesquels offrent à l'exergue des marques monétaires complétement différentes; ce qui donne la preuve qu'on a dû en faire plusieurs émissions et que, par conséquent, l'absence du mot ITALIA n'est point due à un oubli involontaire ni le résultat d'une faute imputable à l'artiste. Mais quelle peut être la cause de cette apparente anomalie? Pour mon compte, je crois que ces deniers sans légende, doivent être considérés comme les premiers en date, comme une sorte de prototype d'essai qu'on aurait, plus tard, légèrement modifié; et que si le mot ITALIA y manque, c'est tout simplement parce qu'au moment où ils ont été frappés (à la fin de 91, je pense), l'assemblée fédérale n'avait point encore promulgué le décret qui changeait le nom de la capitale, *Corfinium*, en celui plus significatif d'*Italia*.

Quelques antiquaires ont supposé que les deux lettres IΛ ou IA gravées sur l'exemplaire de M. de Longpérier, — ainsi, du reste, que d'autres lettres du même genre qu'on trouve ailleurs, — pouvaient servir à désigner les initiales de certains noms de chefs : opinion qui n'a pas, je le déclare nettement, le moindre fondement et dont, certainement, je me serais bien gardé de faire mention si, dernièrement encore, je ne l'avais entendu soutenir par plusieurs numismatistes de ma connaissance, lesquels, pourtant, ne sont ni sans mérite ni sans expérience. Il est évident, pour quiconque a vu beaucoup de ces médailles et a cherché à se rendre compte des signes monétaires qu'on y rencontre si fréquemment, que les deux lettres IΛ ou IA dont je parle, ne sauraient être autre chose que le chiffre VI retourné. Ce qui le prouve, c'est que sur un assez grand nombre d'épreuves à ce même *type du serment*, avec ou sans le mot ITALIA, on lit, non-seulement les chiffres I, II, III, IIII, IIIII, mais encore des chiffres retournés, analogues à notre cas, Λ, ΛII, IIIΛ, par exemple, et d'autres où les dizaines sont figurées après les unités : IIX, IΛX, IIIΛX. Ce dernier chiffre (IIIΛX) n'a-t-il point, du reste, été pris lui-même pendant longtemps, sur l'autorité seule d'Olivieri, pour une transcription altérée du mot ΠΑΧ ? (Voy. Avellino, *loc. cit.*) — Cette leçon : ΠΑΧ ou $\overline{\Pi}$ΛX, a même été rapportée comme authentique par M. Riccio (*loc. cit.*). D'autres antiquaires ont pensé que les nombres XI, XII, XVI, XVIII qu'on trouve parfois au revers de ces médailles, pourraient être interprétés comme des signes indiquant une augmentation passagère et momentanée de la valeur du denier : c'est-à-dire que les alliés manquant de ressources pour parer aux nécessités de la guerre, auraient donné à leur denier

une valeur fictive que, de *dix as*, ils auraient successivement portée à *onze*, à *douze*, à *seize* et jusqu'à *dix-huit as*. Mais cette manière de voir, plus spécieuse que vraisemblable, ne tient ni devant la critique ni surtout devant les faits : aussi a-t-elle été généralement abandonnée, et avec juste raison. En effet, admettons, pour un instant, qu'on puisse, à la rigueur et jusqu'à un certain point, se contenter de cette explication en ce qui concerne les nombres supérieurs à X, que fera-t-on, je le demande, des chiffres inférieurs (de I à VIII) qui s'y rencontrent pareillement, et même plus souvent encore? et comment d'après ce système, ce que l'on suppose devoir convenir au premier cas, pourrait-il raisonnablement s'appliquer dans la même mesure, au second cas? Tout porte donc à croire que ces chiffres, — lesquels, sauf deux ou trois lacunes, s'échelonnent entre eux on ne peut plus régulièrement, — ne sont en définitive, que des signes monétaires de convention, indiquant, non pas une valeur métallique fixe et déterminée, mais des numéros d'ordre, en un mot une sorte de timbre de garantie spécialement apposé par le directeur ou par le contrôleur de l'officine, et au moyen duquel il pouvait, à volonté, vérifier le nombre des émissions et, par ainsi, se rendre un compte exact de la somme totale de numéraire que chacune de ces émissions livrait à la circulation. D'où il suit, si mon hypothèse est fondée, que la fabrication seule des deniers au *type du serment*, aurait été très-souvent renouvelée : ce qui s'accorderait parfaitement avec la quantité considérable des exemplaires qu'on en connaît.

Il n'est pas inutile de rappeler que ces deniers se distinguent encore par une autre particularité qui n'est ni moins curieuse ni moins digne d'attention. On y remarque, tantôt à l'exergue, tantôt

dans le champ du revers, des lettres latines disposées deux par deux et combinées de telle sorte que la première, selon l'ordre alphabétique, est réunie avec la dernière, la seconde avec la pénultième, la troisième avec l'antépénultième et ainsi de suite jusqu'à L : A. X. — B. V. — C. T. — D. S. (1), etc. Un exemple de ce genre nous est fourni par les deniers romains de *Cassius L. Cæicianus* (Cohen, *Cassia*, n° 7), mais avec cette différence qu'au lieu d'être accouplées et placées du même côté, la première de ces lettres figure au droit et la dernière au revers. Quel est le but d'une pareille combinaison et que peut-elle signifier? J'avoue franchement que je l'ignore. Tout ce que je puis dire, c'est que des lettres ainsi disposées deux par deux et réunies de cette façon étrange ne sauraient, sous aucun prétexte, désigner des initiales de noms de villes ou de noms de magistrats. Il y a donc là, par le fait, une véritable énigme qu'il serait intéressant de deviner mais dont, je le crains, on n'aura pas de sitôt la chance de retrouver la clef. Comme, personnellement, je ne me sens pas de force à le tenter, je me bornerai, pour l'instant, à signaler de rechef cette singulière particularité et à reproduire textuellement ce que Cavedoni en a dit, tout en déclarant que son explication n'est point de celles qui peuvent me satisfaire : *Singularis hæc ratio componendarum per biniones litterarum alphabeti latini inde originem habuisse videtur, quod postquam pueri litteras ordine suo didicere, magister per saltus nomen singularum litterarum a puero exquireret, primæ nempe et ultimæ, dein secundæ et penultimæ, et sic porro, adeo ut in L demum consisteret.* (*Carell.*, p. 115.)

(1) Voy. pl. I, nos 3 et 4.

N° 3. — Même tête laurée de femme, à droite ; derrière, ITALIA.

℞ — Même type du serment ; à l'exergue, Q. SILO.

(Exemplaire unique, au Cabinet national de France.)

Voy. pl. I, n° 5.

Parmi les auteurs qui se sont essayés à classer chronologiquement les monnaies de la guerre sociale et qui, pour atteindre ce but ont commencé, — ainsi que je l'ai fait, — par décrire les pièces à légendes purement latines, quelques-uns, — tels que Millingen (*Consid.*, p. 182) et Mérimée (*loc. cit.*, p. 89), — croient devoir placer en tête de leur classification, le denier frappé au nom de *Q. Pompœdius Silo;* ce qui semble donner à entendre que ces savants considéraient ce denier comme le plus ancien de tous, autrement dit comme le premier en date. Je regrette de ne pouvoir partager cette manière de voir. Je suis au contraire et pour plusieurs raisons, fermement persuadé que ce rare spécimen, — précisément parce qu'il est le seul de son espèce où l'on ait ajouté un nom de chef, et qu'il émane évidemment de circonstances exceptionnelles, — doit être postérieur, de six mois au moins, à la première émission de ses autres congénères et qu'il n'a pu être frappé que dans le courant de l'année 90 : pas avant. Voici pourquoi. L'insurrection, comme on sait, éclata dans l'automne de l'an 91 avant J.-C., et se propagea immédiatement chez les populations italiotes avec une extrême rapidité. Dans cette première campagne où les opérations militaires tournèrent presque toutes à l'avantage des alliés, mais dont la durée fut très-courte, eu égard à la saison avancée, il n'est nullement question des exploits de

Pompœdius, ou du moins ce n'est pas encore lui qui commande en chef et qui occupe la scène. C'est, d'une part, le *Marse Vettius Scaton* qui bat le consul *Sex. Julius Cæsar* et lui fait perdre deux mille hommes; d'autre part, c'est le *Lucanien Lamponius* qui, après avoir brûlé les cantonnements de *M. Crassus*, le contraint de s'enfermer dans *Grumentum ;* enfin c'est le *Samnite Papius Mutilus* qui s'empare, par un coup de main, de l'importante place de *Nola*. Jusque-là, on ne dit rien de particulièrement applicable à Pompœdius. Mérimée suppose que pendant tout ce temps « Pompœdius aurait été retenu à *Corfinium* pour l'installation de la diète ou l'organisation des moyens de défense générale; » je n'y contredis pas en ce qui concerne le dernier point; mais quant à ce qui regarde l'installation ou la réunion de l'assemblée, je crois que le fait était déjà accompli dès la fin de 91. Quoi qu'il en soit, l'hiver de 91 à 90 paraît s'être passé, de part et d'autre, en négociations et en préparatifs militaires. Ce ne fut qu'au printemps de 90 que les hostilités ayant recommencé, le conseil exécutif de la confédération, — lequel, suivant Diodore, était investi d'un pouvoir dictatorial et qui, pendant les loisirs forcés de cet hiver, s'était appliqué à créer deux armées principales (l'une pour le nord, l'autre pour le midi), — confia le commandement de la première à *Pompœdius Silo*, et le commandement de la seconde au Samnite *C. Papius Mutilus*, tous deux considérés, à juste titre, comme les deux généraux les plus habiles et les plus expérimentés. Il faut bien croire que Pompœdius ne se mit pas tout de suite à la tête de ses troupes, puisque c'est avec cette même armée du nord que *Vettius Scaton* infligea un si rude échec au consul *P. Rutilius Lupus*, lequel mourut bientôt après des suites de ce combat. Il y

a donc peu d'apparence que le conseil fédéral ait pu permettre à Pompœdius d'inscrire son nom sur la monnaie de l'Etat, avant qu'il ne se fût montré digne d'obtenir un pareil privilége, par d'importants services ou par quelque succès signalé. Or, la victoire décisive qu'il remporta, personnellement, sur *Servilius Cæpion*, victoire qui coïncide, par sa date, avec d'autres avantages gagnés de son côté par l'illustre Papius, ne saurait être placée plus tôt que vers le milieu de l'année 90. Nous verrons, plus loin, que c'est également à cette même date et pour ces mêmes motifs, qu'il convient de rapporter l'émission d'un denier au *type du serment* sur lequel on lit le nom du chef de la seconde armée, *Papius ;* denier qui offre cette différence avec celui de *Silo*, que les légendes y sont *osques*, parce que le personnage était *Samnite*, et qu'au lieu de montrer au droit la tête laurée de la ville de *Corfinium*, ce denier porte un *buste casqué de Mars*, principale divinité de la nation samnite.

N° 4. — ITALIA. Même tête laurée, à droite; dessous, le chiffre XVI.

℞ — Figure assise, (l'*Italie*) sur un monceau de boucliers, tenant une haste de la main droite, un *parazonium* de la gauche; derrière, une victoire ailée lui pose une couronne sur la tête; à l'exergue, F, ou une autre lettre qui varie. — Style différent.

(Voy. pl. I, n° 6.)

N° 5. — Sans légende. Même tête laurée, avec collier et pendants d'oreille; devant, le chiffre X.

℞ — Semblable au précédent; dans le champ, ꝏ ou une autre lettre qui varie; à l'exergue, le mot ITALIA. (Voy. pl. I, n° 7.)

Ainsi que Mérimée l'a déjà très-judicieusement fait remarquer, les types qu'on voit figurer au revers de chacune de ces deux médailles, semblent avoir été empruntés à certains deniers de la famille *Cæcilia* (Cohen, n° 4) ou de la famille *Poblicia* (*Ibid.*, 5-6). Si, comme cela est probable, ce type de la *Victoire couronnant l'Italie*, a été créé tout exprès en vue de célébrer les premiers succès obtenus par les confédérés, il en faut alors conclure et tenir pour à peu près certain que l'émission de ces deniers a dû avoir lieu vers le commencement de l'an 90, c'est-à-dire immédiatement après l'issue de la première campagne : ni plus tôt, ni plus tard.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, il est bon de rappeler à ceux qui pourraient l'avoir oublié, que le docte Avellino a publié autrefois (*Ital. veter. ad volum.* I, suppl., p. 4, n° 40) sous cette même rubrique, un denier muni, au revers, d'un type à peu près semblable, mais offrant cette différence qu'à la place du mot ITALIA on y lit, au droit, le mot LIBERTAS. Il est, aujourd'hui, parfaitement reconnu qu'Avellino s'est trompé dans son attribution et que ce denier ne se rattache en aucune manière à la numismatique de la guerre sociale. Cavedoni a prouvé (*Carell.*, p. 118) que cette pièce appartient à la suite des consulaires romaines et qu'on doit la restituer à *C. Vibius Pansa*, lequel, pour une cause ou pour une autre, n'aurait pas jugé à propos d'y inscrire son nom. Ces sortes d'omissions ne sont point, d'ailleurs,

sans exemples : il suffira de citer certains deniers frappés par *Manius Fonteius* (Cohen, pl. XVIII, n°s 7 et 8) et par *Julius Bursio* (*Ibid.*, pl. XX, n° 6).

N° 6. — Sans légende. Tête féminine (la *Liberté?*), le front ceint d'une bandelette, les cheveux noués par derrière et formant une grosse touffe sur le chignon. Quelquefois la tête est ornée d'un collier de perles et d'une couronne de laurier.

℞ — Victoire assise sur un trône, et tenant une palme; à l'exergue, le mot ITALIA.

(Voy. pl. I, n° 8.)

Ce denier paraît être une imitation de ceux de la famille *Porcia* sur lesquels on lit le mot VICTRIX inscrit à l'exergue. Si sa date d'émission n'est pas absolument la même que celle des deux précédentes, dans tous les cas elle ne doit pas s'en éloigner beaucoup. Cependant je la crois un peu postérieure. Son type fait, sans doute, allusion à la victoire remportée par *Pompœdius Silo* sur le consul *Porcius Caton*, lequel périt dans le combat.

Le style et la fabrique de ces deniers, généralement plus soignés qu'ils ne sont d'habitude dans les autres séries, autoriseraient à penser qu'ils ont dû être frappés au chef-lieu même de la confédération : à *Corfinium*, ou *Italia*.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

N° 1. — Tête de femme coiffée d'un casque orné d'ailes, à droite; derrière la tête, une couronne; dessous, le chiffre X et le mot ITALIA.

℞ — Les Dioscures à cheval, galopant en sens contraire, avec leurs lances dirigées vers la terre; à l'exergue, l'inscription osque : .>.ΙΠΝΝΠ.>. (C. Papius, C. Filius.)

(Voy. pl. I, n° 9.)

N° 2. — Même tête, mais sans légende.

℞ — Type semblable au précédent; à l'exergue, le chiffre X et le mot ITALIA mis à la place de .>.ΙΠΝΝΠ.>

(Voy. pl. I, n° 10.)

N° 3. — Même tête, à droite; dessous, le mot osque : ⅃⊦TVM (Mutilus.)

℞ — Type semblable; à l'exergue, .>.ΙΠΝΝΠ. (C. Papius.) Point de signe indicatif de la valeur.

(Voy. pl. I, n° 11.)

Imitation des deniers de la famille *Servilia*.

Je répéterai ici au sujet de ces deniers, ce que j'en ai déjà dit, mais avec plus de développement, dans la première partie de ce mémoire; à savoir : que la parfaite identité de leurs types, de leur style, de leur fabrique, principalement la présence de la couronne derrière la tête du droit, ainsi que la forme toute spéciale qu'affecte le chiffre X (X), — particularités qu'on ne ren-

contre sur *aucune* des autres monnaies de la confédération, — ne permettent pas de séparer ces pièces, bien que, cependant, la première soit la seule qui porte une légende bilingue et que la troisième ait, comme celles de la catégorie qui va suivre, une inscription osque de chaque côté. Je suis plus que jamais convaincu qu'elles ont dû, toutes les trois, et nonobstant cette différence, être frappées dans le même district et à très-peu près au même moment; c'est-à-dire vers la fin de l'an 90 avant J.-C.

N° 4. — Même tête casquée de femme, à droite, mais avec de légers changements dans les ornements du casque; devant, le chiffre X.

℞ — Les Dioscures à cheval, et la lance en arrêt, galopant du même côté, à droite; à l'exergue : VIJETFJ, au lieu d'ITALIA.

(Voy. pl. I, n° 12.)

Si je place cette pièce à la suite des précédentes et dans la même section, c'est uniquement pour tenir compte de l'analogie des types et de la fabrique. En effet, quoique les types ne soient pas absolument semblables, on ne peut nier qu'ils n'aient entre eux plus d'un point de contact et que le genre du travail ne les rapproche les uns des autres d'une manière tout à fait frappante. Aussi cette pièce doit-elle, à mon avis, dater exactement du même temps et sortir de la même province. La rareté assez grande de ces quatre deniers prouverait que leur émission due à quelques circonstances particulières, difficiles, aujourd'hui, à découvrir, n'a pu qu'être essentiellement passagère et de très-courte durée.

TROISIÈME CATÉGORIE.

LÉGENDES EXCLUSIVEMENT OSQUES.

PREMIÈRE FAMILLE.

— Tête féminine laurée, avec collier et pendants d'oreille, à gauche; derrière, le mot osque : VIJƎTIכ.

℞ — Figure masculine, casquée et debout, appuyée sur une lance; tenant de la main gauche un *parazonium* et pressant sous son pied un objet indéterminé; près d'elle, un taureau couché; à l'exergue, lettre osque qui varie.

(Voy. pl. II, n° 1.)

L'explication que j'ai donnée de ce type, dans la première partie de ce mémoire, me dispense d'y revenir; j'y renvoie le lecteur.

Bien que cette subdivision ou famille, comme on voudra l'appeler, ne renferme absolument qu'un seul type, elle n'en est pas moins, pour cela, une des plus importantes de toute la numismatique fédérale. Eu égard à la quantité considérable des exemplaires qu'on en connaît, on peut dire avec assurance que c'est, avec le n° 1 de la première catégorie, la monnaie la plus répandue, conséquemment la plus commune de toutes celles qui ont été émises pendant la guerre sociale. Aussi faudrait-il, à mon sens, regarder ces deux types comme les deux seuls types vraiment

officiels de la confédération, tous les autres, — même ceux qui s'en rapprochent le plus par la composition, — n'étant dus, rigoureusement parlant, qu'à des circonstances passagères et momentanées. De la sorte, s'expliquerait naturellement la rareté de ces dernières, qui, n'offrant presque jamais de lettres d'exergue ou différents monétaires, ne sauraient, — relativement au rôle déterminé qu'elles ont pu remplir d'ailleurs, — être mises en parallèle avec les pièces *au serment* et *au guerrier debout*, sur lesquelles on trouve presque toutes les lettres de l'alphabet latin et osque. Le grand nombre et l'extrême variété des lettres osques qu'on rencontre avec ce type, ne permettent pas d'admettre que ces lettres isolées aient pu avoir d'autre fonction que celle que nous avons assignée plus haut aux lettres latines qui figurent sur les deniers représentant la cérémonie du serment. Les légendes de celles-ci étant latines, les lettres d'exergue devaient, conséquemment, être latines; de même que, les inscriptions de celles-là appartenant à la langue osque, les lettres d'exergue ne pouvaient nécessairement ressortir d'un autre alphabet.

A ce propos et puisque aussi bien l'occasion s'en présente, j'en profiterai pour signaler ce que je crois être une erreur commise un peu légèrement, peut-être, par M. Riccio, et qu'il importe d'autant plus de ne point laisser s'accréditer, que le nom de son auteur jouit généralement d'une autorité méritée. Ce numismatiste a décrit (*loc. cit.*, p. 6, 7, 8 et 9) plusieurs deniers à divers types, dont un, entre autres, de la collection Santangelo, sur lesquels au lieu de la leçon habituelle ITALIA ou ∨IJƎTI⊃ il faudrait lire, d'après lui AIIƎTIV et même VITELIA en caractères latins. Quoique je n'aie point vu ces médailles en original et que, dès

lors, il doive sembler extrêmement étrange que j'ose me permettre de contredire, sans moyen matériel de vérification, une lecture fournie par un numismatiste aussi expérimenté que M. Riccio, je n'hésite pas, cependant, à déclarer que, pour mon compte, je ne crois pas du tout à l'authenticité de ces légendes : ou elles sont refaites par quelque habile faussaire, et le coup d'œil de M. Riccio s'y sera laissé tromper; ou bien alors, faute d'une conservation suffisante, elles ont été mal déchiffrées. Autrement, comment pourrait-on s'expliquer qu'une variante épigraphique de cette importance serait passée inaperçue, et que, jusqu'à présent, elle n'aurait été signalée par *aucun* des nombreux auteurs qui, depuis le temps d'Eckhel, se sont occupés de la numismatique de la guerre sociale? Si on veut se donner la peine de parcourir les écrits publiés à ce sujet par Eckhel (1), J. Swinton (2), Olivieri (3), Avellino (4), Mionnet (5), Millingen (6), B. Borghesi (7), Mérimée (8), Cavedoni (9), Mommsen (10), Sambon (11), ainsi que tous les catalogues édités depuis la fin du siècle dernier et pendant le cours de celui-ci, on se convaincra bien vite qu'à l'exception de M. Riccio, *tout seul,* personne n'a relevé ni mentionné

(1) *Doctrin. num. veter.*, t. I, p. 108.

(2) J. Swinton, *Philos. transact.*, t. LI et t. LXIII.

(3) Olivieri, *Sagg. di dissert. Corton*, t. II.

(4) Avellino, *Opusc.*, t. II. — *Ital. veter.*, t. I.

(5) Mionnet, t. I, *Suppl.*, l. c. M. Riccio cite plusieurs de ces médailles d'après l'autorité de Mionnet et d'Avellino : assertion qui, en réalité, est complétement inexacte, car ces deux auteurs n'ont, ni l'un ni l'autre, rapporté *un seul* exemple de ce genre.

(6) Millingen, *Rec. de Méd. gr. inéd.* — *Sylloge of anc. Unéd. coins.* — *Consid. s. la num. de l'anc. Italie.*

(7) B. Borghesi, *Décad.*

(8) *Rev. numism.*, 1845.

(9) Cavedoni, Saggio. — *Carell. Bull. arch. Napol.*, etc.

(10) Mommsen, *Hist. de la Mon. rom.*, t. II.

(11) Sambon, *Rech. sur les mon. de la presqu'île ital.*

une pareille forme de légende. Cette prétendue variante, donnée un peu trop légèrement par M. Riccio, est donc à réformer.

Un mot encore avant d'en finir avec ce type.

L'extrême petitesse jointe à la forme souvent très-peu distincte de l'objet que le *guerrier debout* tient sous son pied gauche, ne permettant pas de déterminer avec précision la vraie nature de ce symbole, il en résulte que les antiquaires se sont trouvés et se trouvent encore aujourd'hui, presque tous en désaccord sur ce qu'il conviendrait d'y voir. Les uns veulent que ce soit un *casque,* une *cuirasse*, une *boule,* un *cratère;* les autres y reconnaissent une *enseigne militaire,* une *tête de louve* ou même, selon l'opinion émise en dernier lieu par M. Sambon, un *volumen*, emblème des traités imposés par Rome aux Samnites et à leurs alliés. Cette grande diversité d'appréciation montre combien, à cet égard, on est encore loin de s'entendre. Quant à moi, tout ce que je puis dire, c'est que parmi les *douze exemplaires* de cette espèce que je possède, il n'y en a que deux, — à la vérité, ils sont *à fleur de coin*, — qui permettent de distinguer assez nettement l'objet en question. Cet objet paraît être *un vase renversé,* d'une forme analogue à celle de l'*œnochoé* (οἰνοχόη) ou du *guttus* des Romains (πρόχοος); en un mot, ce vase, étranglé vers le cou et renflé vers la panse, se rapproche beaucoup pour l'aspect de celui qu'on voit souvent figurer, comme symbole religieux, sur un assez grand nombre de deniers consulaires, et auquel les numismatistes donnent généralement le nom de *Præfericulum.* L'attitude martiale et fière du guerrier, l'air en quelque sorte méprisant avec lequel il foule sous son pied un *vase renversé*, empêchent de supposer que ce vase puisse rappeler celui

qui dut servir au sacrifice (*du taureau*) accompli par la jeunesse sabellique en prenant possession du territoire des *Opiques;* mais il pourrait, peut-être, cacher une intention ironique et dérisoire à l'adresse des Romains, comme celle, par exemple, d'insulter à certaines cérémonies religieuses ou civiles particulièrement pratiquées par leurs ennemis.

DEUXIÈME FAMILLE.

N° 1. — Tête casquée à droite (*Mars*), avec des favoris le long des joues et le menton rasé. Le casque est muni d'une crinière et orné d'une longue aigrette; derrière, le chiffre X et le mot osque : VIIIƎTIƆ.

℞ — Prestation du serment d'alliance, mais avec quatre chefs au lieu de huit; à l'exergue, .>. IIIIIIII.>— (*sic.*) (C. Paapii, C.)

(Voy. pl. II, n° 2.)

Selon mon estime, cette médaille dont le revers reproduit très-exactement la composition figurée sur le n° 1 de ma première catégorie (sauf, qu'ici, le nombre des personnages se trouve réduit de huit à quatre) doit avoir été émise dans les mêmes conditions et à la même époque que le denier de *Pompœdius Silo*, mais frappée, — sa fabrique l'indique, — dans une contrée totalement différente. Le nom de *Papius* inscrit pareillement à l'exergue et tout seul, comme celui de *Silo*, c'est-à-dire sans l'adjonction de son titre d'*Imperator* qu'on y verra apparaître un peu plus tard, en serait pour moi une preuve décisive. Est-il,

en effet, admissible que dans le temps où l'assemblée fédérale, — en vue, sans doute, de récompenser les éminents services de *Pompœdius*, — lui accordait, comme général en chef de l'armée du Nord, le privilége d'inscrire son nom sur la monnaie de l'Etat, cette assemblée n'aurait pas, du même coup et pour les mêmes motifs, décrété qu'un droit semblable serait concédé à son collègue *Papius*, qui, lui aussi, avait remporté de grands avantages et qui commandait en chef l'armée du Midi? Ne le faisant que pour un seul de ses deux consuls, c'eût été, évidemment, de la part du conseil exécutif, un acte aussi impolitique que maladroit et dont le résultat, — en semant ainsi le germe d'inévitables jalousies ou d'incessantes rivalités, — n'eût pas manqué, tôt ou tard, de se faire sentir d'une façon on ne peut plus préjudiciable aux intérêts de la cause.

Quelque sensible et tranchée que soit, en réalité, la différence qu'on remarque dans le type du droit et dans le contexte épigraphique de ces deux médailles, elle n'en est pas moins, au fond, très-rationnelle : elle s'explique, du reste, suffisamment toute seule si l'on tient compte, comme il est juste de le faire, de la différence des milieux où ces pièces ont été frappées et où elles étaient destinées à circuler. *Pompœdius* était *Marse* et avait sous ses ordres des troupes composées de soldats qui, pour la plupart, parlaient la langue latine; tandis que *Papius* était *Samnite* et commandait les contingents du Sud, lesquels n'entendaient exclusivement que l'idiome osque : de là, nécessité d'employer pour chacune des deux zones militaires (le Nord et le Midi) un mode d'expression épigraphique spécialement approprié à ses coutumes et à ses mœurs.

C'est en grande partie, je pense, parce que la nation samnite tirait son origine du pays des *Sabins*, où de temps immémorial le culte du *Dieu Mars* était l'objet d'une extrême vénération, que *Papius*, — dans le but patriotique de faire allusion à cette traditionnelle origine, — aurait eu l'idée de choisir de préférence pour servir d'empreinte au côté droit de ses deniers, le *buste casqué* de cette divinité. Car il est bon de faire remarquer, — et c'est là, à l'appui de ma conjecture, un *criterium* dont il faut tenir compte, — que dans toute la numismatique de la guerre sociale, la *tête casquée de Mars* ne se montre absolument que sur les pièces émises au nom de *Papius* et jamais sur les autres : ce qui, pourtant, ne veut pas dire que les divers autres deniers signés par *Papius* doivent être nécessairement et tous indistinctement munis de ce genre de type. Mais ce qu'il y a de sûr c'est que la tête casquée de Mars ne se rencontre nulle part ailleurs : d'où je suis autorisé à conclure que si Papius est le seul, parmi les chefs confédérés, qui ait adopté l'effigie de cette divinité c'est que, sans doute, comme Samnite, il avait de puissantes raisons pour le faire. Par conséquent, il n'y a rien d'invraisemblable à supposer que ces raisons auront été puisées à la source que je viens d'indiquer.

Ces médailles peuvent encore donner lieu à une seconde remarque qui n'est pas moins digne d'attention, mais dont, cependant, la particularité graphique à laquelle elle s'applique, — quoiqu'elle ait déjà été signalée par la gravure, — n'a point jusqu'à présent, que je sache, été l'objet de la moindre observation. J'ai, pour ma part, quelque droit de m'en étonner. Il n'est donc pas indifférent qu'on s'y arrête un instant et qu'on en dise deux mots.

Lorsqu'on examine avec soin les deniers frappés au nom de *Papius*, on ne tarde pas à s'apercevoir que ce nom y est orthographié de deux manières tout à fait distinctes; à savoir : tantôt avec un seul I (*Paapi*) tantôt avec deux I (*Paapii.*) En outre, quand il y a redoublement de la voyelle, l'un des deux I est toujours et invariablement muni d'un petit appendice transversal affectant cette figure : ⊢. Cette double forme donnée à une même lettre, et employée dans le même mot, se rencontre également dans les mots ∨IJƎT⊢Ɔ — ƧI⊢ƎI, mais, chose singulière, elle ne fonctionne pas simultanément dans ꟼIИIꟾꟼƧ ou ꟼ⊢И⊢ꟾꟼƧ Pourquoi, je me le demande, cette différence de forme et d'emploi ? Indique-t-elle que l'une des deux lettres est longue, l'autre brève, et qu'il fallait appuyer sur l'une un peu plus que sur l'autre ? en d'autres termes, que leur valeur ou leur rôle changent, selon qu'elles occupent dans le mot, telle ou telle position ? En définitive, le fait de cette application ne tiendrait-il pas tout simplement à une question de langage ou de prononciation locale ? Je serais, pour ma part, tenté de le croire. Toutefois, j'aime mieux laisser à d'autres plus compétents que moi, le soin d'en décider. Quoi qu'il en soit, si l'on se reporte à quelques noms osques à désinence semblable, tirés de plusieurs inscriptions découvertes à Pompéi (1), le redoublement de la voyelle I, dans le nom de *Papius*, nous prouverait que c'est là sa véritable et originale ortho-

(1) Voici quelques-uns de ces noms :

Ƨ⊢IƎƎƎT.IИ (Ni. Trebius).
Ƨ⊢IƧIИ⊢IƆ.Ɔ (V. Vinicius).
Ƨ⊢IꟾIꟾ∨Ⅱ.Ɔ (V. Popidius).
Ƨ⊢ITꟾꟾTƧ.> (C. Statius).
Ƨ⊢IꟾJ.ꓘⅡ (Paquius Laius).

A ces exemples, il convient d'ajouter le nom de Minius Ieius Iꟾ.ƧI⊢ƎI.Iꟾ inscrit sur l'*auréus* que nous avons expliqué plus haut.

graphe, et que ce nom devait s'écrire et se prononcer, *Paapiis*. La forme *Paapi* n'en serait que l'abrégé.

N. 2. — Tête casquée et complétement imberbe; devant, ꝏVTꝏꝏꝏ ꝏTVꝏ (*Mutil Embratur*). Point de signe indicatif de la valeur. Fabrique très-différente; le casque n'a ni la même forme ni les mêmes ornements.

℞ — Prestation du serment d'alliance, mais avec deux chefs seulement; à l'exergue, >.ꝏꝏꝏ.>
(Voy. pl. II, n° 3.)

Les numismatistes ne sont pas du tout d'accord, même encore aujourd'hui, sur la question de savoir quel est, en dernière analyse, le sexe de la divinité dont la tête casquée sert d'empreinte au côté droit de cette médaille. Est-elle féminine? est elle masculine? Millingen, Avellino, Mérimée, Riccio, Sambon, se prononcent pour la première opinion et veulent que ce soit une tête de femme; conséquemment ils y voient une autre manière de personnifier l'Italie, analogue à la personnification de la ville de Rome sur certains deniers consulaires. Cavedoni, au contraire, par l'ingénieuse comparaison qu'il établit entre le droit de cette médaille et celui d'un denier de la famille *Julia* (1), frappé par

(1) A la vérité, MM. Riccio, Cohen et autres numismatistes qui ont eu l'occasion du publier des monnaies consulaires, décrivent cette tête casquée comme une tête de Pallas; mais l'étroite et très-évidente corrélation allégorique qui existe entre les deux types de ce denier, prouve surabondamment que la tête du droit ne saurait être que celle de *Mars jeune*. En effet le revers de cette pièce nous montre *Vénus*, tige légendaire de la famille *Julia*, conduisant un *char attelé de deux Amours*. Or, dans le système figuré des douze grands dieux, *Arès*, le dieu de la guerre, se trouve symboliquement groupé avec *Vénus*, outre que, selon Cicéron (*de Nat. Deor.*), *Eros* était le

le triumvir monétaire *L. Julius Cæsar, L. F.*, Cavedoni estime que cette tête est du sexe masculin et qu'elle représente le dieu *Mars* sous un aspect juvénile.

En ce qui concerne la détermination sexuelle de la figure, je crois, pour ma part, que Cavedoni est pleinement dans le vrai ; mais, quant à ce qui regarde spécialement le côté qualificatif, je ne trouve pas, je l'avoue, qu'il soit, à beaucoup près, aussi certain, bien que, cependant, cette opinion puisse rigoureusement se soutenir et avoir ses partisans.

Cette tête, par l'ensemble de sa physionomie, par la forme toute particulière qu'affecte le casque dont elle est revêtue, — lequel casque n'a point, contrairement à l'habitude, de garde-cou, — enfin par la manière dont les cheveux coupés de court s'arrêtent net au ras de l'occiput, tous traits qui, j'en conviens, pourraient également s'appliquer à *Mars*, cette tête, dis-je, offre à mes yeux un je ne sais quoi d'inusité, de vivant et d'humain, si l'on peut ainsi parler, qui rappellerait bien plutôt le simulacre d'un héros fondateur (οἰκιστής) ou d'un personnage de cette classe. Aussi ne serais-je pas éloigné d'y reconnaître, de préférence à *Mars*, l'image idéalisée de *Comius Castronius*, ce jeune chef des émigrants sabelliques qui, après avoir chassé les *Opici* de leur pays, vinrent s'y établir à leur place. Une allusion de ce genre au souvenir d'un événement aussi capital pour la nation samnite, outre qu'elle serait on ne peut plus naturelle, se concevrait très-bien de la part

fils d'Arès et d'*Aphrodite*. C'est sans doute afin de rappeler ce mythe auquel se rattachait, par un côté du moins, la famille de Lucius Cæsar, que ce triumvir monétaire aura eu l'idée de choisir un pareil genre de type. Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'une image de *Pallas* pouvait avoir à démêler avec un mythe relatif à *Vénus* et à *Eros?*

de Papius. Au reste, je n'entends émettre ici qu'une simple hypothèse à laquelle, d'ailleurs, je n'ai point la prétention d'attacher plus d'importance qu'il ne convient.

Le titre d'*Imperator* (ou *Embratur*) qui, sur cette médaille, — ainsi que sur plusieurs autres que nous allons décrire tout à l'heure, — accompagne le nom de *Papius*, a suggéré à Millingen l'idée que ces médailles devaient être postérieures à la mort de *Pompœdius Silo*, et qu'elles auraient été frappées lorsque le général samnite eut, seul, la direction suprême des opérations militaires. Quelque ingénieuse et même assez rationnelle en apparence que soit cette appréciation chronologique, elle soulève une difficulté historique trop grave pour qu'il soit possible de l'admettre. Cette difficulté, la voici : c'est selon Tite-Live (1), en 88 (666 U. C.) que *Pompœdius* succomba dans une tentative malheureuse qu'il fit contre l'Apulie, et à la suite de laquelle les débris de son armée, à grand'peine ralliés par *Pontius Telesinus*, parvinrent, sous sa conduite, à regagner leurs montagnes. Or, dans les fragments qui nous restent de l'histoire de cette guerre, on ne voit plus figurer nulle part le nom de *Papius* après sa défaite par Sylla, en 89 (665 U. C.), défaite où il fut grièvement blessé (Appian., *Bell. civ.*, I. 51), mais dans laquelle, selon toute apparence, il ne périt pas, puisque, quelques années plus tard, on le retrouve établi à Rome, jouissant de la considération générale, et investi de la dignité de sénateur. Du rapprochement et de la comparaison de ces deux dates, il ressort donc, forcément, que les monnaies qui portent le nom de Papius accompagné de son titre, ne peuvent avoir été frap-

(1) Tite-Live, *Epit.*, LXXVI.

pées après la mort de *Pompœdius Silo* (en 88), mais au commencement ou dans le courant de l'an 89, au plus tard. Nous aurons d'ailleurs, dans un instant, l'occasion de mentionner le nom d'un nouveau chef samnite qui fut, vraisemblablement, l'un des premiers successeurs de *Papius* dans le commandement de l'armée.

Il y a encore, à ce sujet, un point assez obscur qu'il serait bien intéressant de pouvoir élucider ; c'est celui-ci : du moment où il est avéré que la diète fédérale avait nommé deux consuls (Diodore, *loc. cit.*) pour diriger les armées de la ligue, que ces deux consuls, avec des droits égaux, étaient investis des mêmes pouvoirs et jouissaient des mêmes prérogatives, comment se fait-il que *Papius*, *tout seul*, se pare sur ses monnaies du titre d'*Imperator* (*général victorieux*)? et pourquoi, à l'exemple de son collègue, *Pompœdius*, — aussi digne, assurément, que lui de ce titre, — ne le prend-il pas ?

Dans l'état actuel et très-limité de nos connaissances, la question ainsi posée paraît d'autant plus difficile à résoudre, que nous manquons de documents précis relativement à l'organisation intérieure des armées de la ligue, et que nous ne savons absolument rien sur le mode de constitution des diverses distinctions militaires, ni dans quelles conditions réglementaires, se distribuaient chez les alliés, les dignités, les grades ou autres récompenses honorifiques. Tout ce qu'on peut, moralement, préjuger, quand on n'a aucun fait matériel à produire, c'est qu'il a dû, très-probablement, se passer à l'égard du Marse *Pompœdius*, la même chose, exactement, que pour le Samnite *Papius*. Si, jusqu'à présent, on n'a encore connu qu'un *seul denier* portant le nom du chef marse, cette exception n'est point de nature à infirmer la règle ; elle ne suffit

pas, non plus, à prouver que *Pompœdius* n'a point, de même que son collègue, frappé d'autres deniers sur lesquels il aurait, lui aussi, inscrit son titre d'*Imperator*. Ces deniers, j'en ai la conviction, ont dû exister; mais de ce que, jusqu'ici, on ne les a pas retrouvés, cela ne veut nullement dire qu'un jour on ne les retrouvera pas.

N° 3. — Tête de bacchante (ou de Bacchus jeune) couronnée de pampres, à droite; devant, ⊓VT⅃⊓8ⅅ⅃
⅃⊢TVⅅ

℞ — Taureau perçant de sa corne un loup qu'il terrasse, à droite; à l'exergue, Ⅰ⊓⅃⅃⊓.>
(Voy. pl. II, n° 4.)

N° 4. — Autre semblable, mais avec le groupe tourné à gauche; sur le revers, au lieu de Ⅰ⊢⊓⅃⅃⊓.> le mot VⅠ⅃⅃⅃TⅠ⊢⊃
(Voy. pl. II, n° 5.)

N° 5. — Même tête, à droite, mais sans légende : le tout entouré d'une couronne de laurier.

℞ — Même type; dans le champ, ⅃; à l'exergue, VⅠ⅃⅃⅃TⅠ⊢⊃ (*sic*).
(Cabinet du duc de Blacas. Voy. pl. II, n° 6.)

Cette dernière médaille est, à ce qu'il semble, le seul exemplaire connu jusqu'à présent, qui porte l'inscription VⅠ⅃⅃⅃TⅠ⊢⊃ avec le redoublement de la lettre ⅃. (Voyez la note insérée, à ce sujet, par M. J. de Witte dans l'*Histoire de la monnaie romaine* de M. Mommsen, t. II, p. 531.)

L'intention allégorique de ce type est tellement évidente qu'elle peut dispenser de tout commentaire. C'est le *Taureau*, symbole de l'Italie et de la nation samnite, terrassant la *Louve*, emblème de Rome. Millingen (p. 186) et Mérimée (p. 104) sont d'avis que ce type fait allusion à l'allocution de *Pontius Telesinus* à ses soldats : « *Nunquam defuturos raptores Italiæ libertatis* LUPOS, *nisi silva in quam refugere solerent esset excisa.* » Vell. Paterc., II, 27 : explication fort ingénieuse, j'en conviens, mais que, pour deux raisons, je ne crois pas devoir considérer comme la vraie. D'abord, l'allocution de *Pontius Telesinus* dont parlent, ici, Millingen et Mérimée, ne fut prononcée devant la *porte Colline* qu'au mois d'août de l'an 82, c'est-à-dire peu de moments avant d'engager cette désastreuse bataille de Rome qui mit fin, pour toujours, à la nationalité samnite. En second lieu, le nom et le titre de *Papius* inscrits sur ces médailles, prouvent surabondamment qu'elles n'ont pu être frappées que par ses ordres et en vue, sans nul doute, de rappeler une victoire décisive qu'il aurait remportée en personne. Selon moi, l'émission de ces belles pièces ne saurait dépasser le commencement de l'an 89.

Mérimée dit encore, au sujet de ces médailles, « qu'il est difficile de déterminer le sexe de la divinité représentée au droit. Est-ce un Bacchus, LIBER PATER ? J'aimerais mieux, dit-il, la déesse LIBERA. »

Pour mon compte, j'avoue que je préfère y voir une tête de *Bacchus*. Non-seulement la couronne de pampres l'indique assez clairement, mais on verra, dans un instant, que c'est cette même tête de *Bacchus jeune* qui sert d'empreinte au droit de l'*Auréus* unique du Cabinet national de France. Que cette tête soit ici figurée

comme un symbole de liberté, je n'y veux pas contredire : néanmoins je pense que cette tête doit nous offrir l'image du LIBER PATER plutôt que celle de la déesse LIBERA. D'ailleurs il est certain que sur les deniers de la famille *Cassia* et de la famille *Porcia* que Mérimée cite comme point de départ comparatif, l'effigie de la déesse LIBERA n'est jamais représentée avec une couronne de pampres; et cela suffit, je le crois, pour trancher la question.

N° 6. — Tête imberbe casquée, à gauche; devant, ꓘ⊢TVM (Carel.), quelquefois le mot est écrit sous la tête (Sambon).

℞ — Guerrier debout et armé, près d'un taureau couché; derrière le guerrier, le mot MIMI8ꓤꓢ (Riccio, Sambon) ou M⊢M⊢8ꓤꓢ (Mérimée, Cavedoni), écrit verticalement; dans le champ, un ꓤ, quelquefois, un 8 (Voy. pl. II, n° 7.)

J'ai plus que jamais la conviction que la *tête imberbe casquée* qui est gravée sur le droit de cette médaille, l'une des plus rares et des plus curieuses, sans contredit, de toute la numismatique de la guerre sociale, ne nous offre pas du tout une image féminine, ainsi que le pensent Mérimée, Cavedoni et autres, mais bien certainement l'effigie masculine d'un personnage héroïque, d'un fondateur (οἰκιστής). Evidemment cette tête est la même que celle qui a été décrite plus haut sous le n° 2 de la présente catégorie. Je suis étonné, je l'avoue, que le docte Cavedoni qui reconnaît dans la première une *tête casquée* de *Mars jeune*, qualifie celle-ci de *tête féminine*; cependant le rapprochement qu'il établit et l'élément comparatif qu'il invoque, sont, pour les deux pièces, les

deniers frappés par *L. Julius Cæsar*, *L. F.* Quant à moi, malgré ce qu'ont d'imposant de telles autorités, je persiste à penser que la tête est masculine et qu'elle nous offre également l'image de *Comius Castronius ;* par conséquent les deux types (droit et revers) de notre médaille, s'expliquant on ne peut plus naturellement l'un par l'autre, se rapporteraient encore au souvenir légendaire de l'émigration sabellique.

Ce qui contribuerait singulièrement à justifier ma conjecture, c'est la présence du mot SAFINIM inscrit au revers de cette médaille, et qu'on ne rencontre nulle autre part ailleurs : mot qui, à lui seul, semble prouver qu'on a voulu établir, entre le type du droit et le type du revers, une intime corrélation ayant pour objet le même mythe. Je ne crois pas, du reste, que le mot SAFINIM soit, comme le suppose Mérimée, un équivalent osque du nom que les Grecs écrivaient SAVNITAI et prononçaient SAFNITÈ : il a pu très-bien y donner naissance, je suis loin de le contester ; mais je pense qu'ici, SAFINIM n'est mis tout simplement que pour SABINIM et qu'il nous donne la forme primitive du nom que portaient les Samnites quand ils habitaient *la Sabine*, autrement dit, avant qu'ils n'eussent adopté celui sous lequel ils furent, après la conquête de l'*Opica*, plus généralement désignés.

N° 7. — Tête de femme, coiffée d'un casque ailé, à droite ; autour de la tête et écrite circulairement entre deux grenetis, on lit l'inscription : ⋮ꓘ⊢TVⅢ .>IΠΛΛΠ.>.

℞ — Même type que le précédent ; dans le champ, à gauche, le mot VIꓘƎT⊢Ɔ écrit verticalement.

(On remarquera que sur ce denier, le nom de Papius est encore écrit avec deux II.)

(Voy. pl. II, n° 8.)

D'après l'explication que Cavedoni a donnée de cette médaille (*Carell.*, p. 116, n° 24) la tête casquée du droit, principalement la disposition exceptionnelle et toute particulière du contexte épigraphique autoriseraient à penser que ce côté de la pièce a été à peu près servilement copié sur un denier de la famille *Acilia*. Selon ce savant, elle aurait été frappée en signe de dérision ou de mépris pour la lâche conduite du consul *L. Acilius*, lequel étant assiégé dans *Aesernia* par le chef marse, *Vettius Scato*, se serait, au dire d'Appien, échappé de la ville, déguisé sous les habits d'un esclave : interprétation, assurément, fort séduisante de prime abord, et à laquelle ne peuvent manquer de souscrire ceux qui admettent, comme chose jugée, que parmi les types monétaires de la confédération un bon nombre n'ont été créés qu'avec une intention ironique et à l'effet d'insulter, en quelque sorte, aux défaites de leurs ennemis. Quant à moi qui partage pleinement, au sujet de ces prétendus types satiriques, l'opinion exprimée par Mérimée, j'incline à penser que si les alliés ont imité parfois certains deniers consulaires, c'est d'abord parce que leur organisation civile et militaire, entièrement calquée sur le système romain, leur faisait, pour ainsi dire, une loi d'y conformer leur monnayage ; en second lieu, parce que, sans doute, en raison de la perturbation qu'entraînait inévitablement le mouvement insurrectionnel, les artistes et les ouvriers monétaires étaient devenus très-rares chez les Samnites ; que, vu cette pénurie et afin d'obtenir plus vite des résul-

tats, on dut en maintes circonstances, se résigner à copier des anciens types romains, au lieu d'attendre qu'on eût le loisir d'en inventer de nouveaux. De la sorte on s'explique bien mieux pourquoi le numéraire de la ligue est, généralement, d'un style si médiocre, et surtout si inférieur à celui de la république romaine.

N° 8. — Tête de femme laurée, à gauche, avec collier et pendant d'oreilles; derrière, VIJƎTƚ⊐

℞ — Guerrier debout et armé, près d'un taureau couché. Au pourtour, la légende, ⊐W.IƚƎVJ IN. Lettres osques, variables, à l'exergue. — Denier sans la marque de sa valeur.

(Voy. pl. II, n° 9.)

Si l'on ne voulait tenir compte, exclusivement, que de l'analogie ou de la similitude plus ou moins grande des types, il est certain que cette médaille pourrait, à la rigueur, être classée immédiatement après le denier, sans numéro, que j'ai décrit plus haut et par lequel s'ouvre la première famille de la présente catégorie, mais la différence manifeste du style et du travail, la présence inusitée (pour cette famille de deniers, s'entend), d'un nom de chef, la disposition circulaire de l'inscription du revers, enfin diverses autres remarques qui ressortent d'un patient examen et d'une assez longue expérience pratique, tous ces indices réunis me donnent lieu de penser que cette médaille est une des dernières qu'ait émises la confédération et qu'elle n'a pu être battue plus tôt que vers la fin de 89 ou même dans le courant de 88 avant J.-C. C'est pourquoi j'ai cru devoir la renvoyer à cette place.

La légende (1) de cette médaille est de grande importance en ce qu'elle nous révèle le nom d'un nouveau chef samnite, *Numerius Luvius*, fils de *Marcus*, qu'on n'aurait jamais connu sans cela, car l'histoire est absolument muette sur son compte. Mais ce silence ou cet oubli ne doivent point étonner pour peu qu'on veuille se rappeler que parmi les *quatorze* ou *quinze* noms de chefs mentionnés par les auteurs anciens, c'est à peine si l'on en pourrait trouver deux ou trois dont les noms n'aient pas été plus ou moins défigurés, ou sur l'orthographe desquels ces auteurs s'accordent. Mérimée ayant dressé une liste comparative de ces variantes de noms, telles qu'elles se présentent dans les différents écrivains, j'y renverrai le lecteur; ce qui me dispensera de citer des exemples.

De la date d'émission, — à la vérité très-approximative, — que j'assigne à cette médaille, on peut inférer, ce semble, avec quelque apparence de raison, que *Numerius Luvius* a été, parmi les personnages marquants du moment, l'un des premiers que la diète fédérale désigna pour succéder à *Papius,* lorsque cet illustre et vaillant général fut contraint, par ses blessures, de résigner son commandement et de disparaître de la scène.

(1) Cette légende a été lue de différentes manières; tantôt *Luvii,* tantôt *Luviki,* tantôt *Luvki,* selon qu'on considère la quatrième lettre du nom comme un second I ou comme un ᛦ. La dernière leçon est celle qu'a adoptée Mommsen, et si j'en juge par les exemplaires que j'ai eu l'occasion d'examiner, je crois que c'est cette dernière qui est la bonne. Sur celui que je possède, la quatrième lettre offre cette figure ᛦ et non celle-ci ᚴ. La pièce étant presque à fleur de coin, il n'y a pas le moindre doute à conserver.

DEUXIÈME CLASSE

MONNAIES FRAPPÉES PAR LES SAMNITES POSTÉRIEUREMENT A LA DISSOLUTION DE LA LIGUE.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

— Tête juvénile couronnée de lierre, à droite (Bacchus jeune).

℞ — Ciste mystique contre laquelle est appuyé un thyrse orné d'une bandelette flottante. Sur la ciste, une nébride ; à l'exergue, MI·IEIIS·MI (Mi[nius] Iegius MI[nii] filius).

(A/ 4. — Exemplaire unique. Voy. pl. III, n° 1.)

Le commentaire très-développé que j'ai consacré à cette précieuse médaille, me dispense d'y revenir.

DEUXIÈME CATÉGORIE

MONNAIES ANÉPIGRAPHES

N° 1. — Buste casqué de femme, à droite, la poitrine couverte d'une cuirasse et couronnée par la Victoire.

℞ — Deux personnages debout, en habit militaire, se tendent les mains. Celui de gauche (l'ambassadeur samnite) est armé d'une lance; celui de droite (Mithradate) a la tête ceinte d'un diadème, et tient sous son bras gauche replié contre sa poitrine un *parazonium* (et non pas une lance, comme le dit, à tort, M. Mommsen); derrière ce dernier, on voit l'avant d'un navire portant un pavillon (selon M. Mommsen), mais bien plutôt, à mon avis, un sceptre orné de bandelettes; sur le pont du navire, deux boucliers et deux lances; à l'exergue, lettres ou chiffres qui varient.

(Voy. pl. III, n° 5.)

Avant de parler des types de cette médaille, il convient de faire préalablement remarquer que le guerrier qui semble descendre du navire, a constamment la tête ornée d'un diadème (du moins sur les exemplaires bien conservés) et qu'en outre il est toujours figuré avec une taille sensiblement plus grande que l'autre; sans doute afin d'indiquer que le personnage est de marque et d'un rang supérieur.

Ce type, très-remarquable et le seul qui existe de son espèce dans toute la numismatique de la guerre sociale, a été expliqué de diverses manières. Borghesi (*Décad.*, XVI), y a reconnu l'entrevue de *Pontius Telesinus* avec un envoyé de la faction de *Marius* et de *Cinna :* opinion qui serait très-acceptable, n'était que le guerrier de droite ayant la tête ceinte d'un diadème, un pareil ornement ne saurait convenir au délégué d'une république. De plus, la présence du navire d'où le guerrier semble descendre, serait ici une superfétation parfaitement inutile et qui ne se concevrait guère dans l'hypothèse de Borghesi, attendu que pour s'aboucher avec le chef samnite, le représentant de Marius n'avait pas besoin d'y venir nécessairement par mer. La voie de terre, plus commode et moins longue, lui était ouverte et suffisait pour cet objet.

Dans une lettre adressée à M. Demetrio Diamilla (*Memor. numism.*, p. 97), Cavedoni qui, sans doute, ne considérait pas ce denier comme appartenant à la numismatique de la guerre sociale, peut-être à cause de son manque de légende, Cavedoni a cherché à en expliquer le type, d'une tout autre manière. Se basant, à tort, sur un denier apocryphe (avec le nom de Sylla SVLA) rapporté par Morell, Cavedoni voit dans le type de cette médaille, l'entrevue de Sylla avec Mithradate, ce qui l'amène à supposer que la pièce a dû être frappée par les habitants de *Brundusium* au moment où le général romain, après avoir imposé la paix au roi de Pont, vint débarquer dans cette ville, à son retour d'Asie. Mais aujourd'hui qu'il est universellement admis que ce denier, bien loin d'avoir été battu en l'honneur de Sylla, est, au contraire, purement samnite, l'explication de l'antiquaire Modénais, si in-

génieuse qu'elle soit d'ailleurs, ne saurait plus avoir la moindre raison d'être : ceci soit dit avec tout le respect qui est dû à la mémoire de l'illustre abbé. Tous les numismatistes (M. Mommsen en tête) sont unanimes, depuis longtemps déjà, pour reconnaître que la question est jugée et que ce type fait allusion au traité d'alliance conclu entre les Samnites et Mithradate, et à la descente sur les côtes d'Italie, promise par ce dernier.

N° 2. — Même buste de femme casquée, à droite ; la poitrine couverte d'une cuirasse et couronnée par la Victoire.

℞ — Figure debout, armée du bouclier et de la lance, tend la main à une autre figure, debout, qui porte la main gauche sur son *parazonium* et qui, en outre, est couronnée par une petite Victoire posée sur une base ; à l'exergue, le chiffre IIII.

N'ayant jamais eu encore l'occasion de voir cette médaille en nature, et ne la trouvant pas, non plus, mentionnée dans l'ouvrage de M. Mommsen ni dans celui de M. Sambon, — ouvrages qui, cependant, sont les plus récents de tous ceux qu'on a écrits sur la matière, — je ne saurais, cela se comprend, en parler qu'avec la plus extrême réserve. Si je crois devoir la rapporter, c'est uniquement d'après l'autorité, assurément très-grande, d'Avellino et de Cavedoni, lesquels n'hésitent pas, tous les deux, à la ranger parmi les monnaies de la guerre sociale. Voici, textuellement, ce qu'en dit le premier de ces auteurs (1) : « *Numus anecdotus, quamquam anepigraphus, Marsici belli numis omnino accensendus videtur.*

(1) *Italiæ veteris numismata*, ad volum. I, *Suppl.*, p. 5, n° 43.

Nota IIII in imo occurrit et in ceteris ejusdem generis. Videtur typo posticæ Italia ipsa indicari cum victoris exercitus genio dextram jungens, numusque adeo cusus post relatas a fœderatis de Romanis victorias. » Malgré toute la confiance que m'inspirent d'habitude les opinions d'Avellino, je ne pense pas qu'on puisse admettre son explication, autrement dit qu'il faille reconnaître dans ce type, l'Italie personnifiée donnant la main au génie de l'armée, personnifié lui-même dans la figure du guerrier de droite. Je suis, au contraire, intimement persuadé que ce denier n'est pas autre chose qu'une variété, légèrement modifiée, de celui que j'ai décrit sous le n° 1 et que, comme lui, il doit faire allusion à l'entrevue de Mithradate avec l'ambassadeur samnite. La tête du droit est exactement la même dans les deux pièces. La seule différence qu'elles présentent au revers, consiste en ce que sur l'une, on voit le navire qui est censé avoir amené le roi de Pont et d'où il semble débarquer, tandis que sur l'autre, le navire a été supprimé et remplacé par une petite Victoire qui s'apprête à couronner le prince.

Cavedoni, en reproduisant ce même denier, se borne à dire : « *Typus uterque adsimulationem numi similis L. Sullæ adfectat et numum samniticum post annum V. C.* 669 *signatum demonstrat.* » J'ignore si, réellement, il existe quelque part, ni dans quel cabinet peuvent se trouver des deniers romains munis de ce type, et dont on puisse dire avec certitude qu'ils ont été frappés par L. Sylla. Pour mon compte personnel, je n'y crois pas, du moins, je n'en ai jamais vu ; et ce qui tendrait à justifier mon incrédulité c'est, d'une part, le silence absolu que garde, à ce sujet, M. Mommsen; d'autre part, c'est que le livre de M. H. Cohen sur

les *Médailles consulaires*, — livre si complet, pourtant, et à la fois si exact, — ne renferme (pour la famille *Cornelia*) aucun denier de cette espèce. A la vérité, on connaît un type à peu près semblable, dans la famille *Minatia;* mais, outre que ce denier date de l'an 46, le sujet qui y figure fait allusion à l'expédition de Pompée, le fils, dans la *Bétique*, et n'a par conséquent, pas le moindre rapport avec l'objet ni l'époque qui nous occupent. On s'aperçoit aisément que Cavedoni était encore sous l'impression de l'idée qu'il avait émise dans sa lettre à M. Diamilla citée plus haut, à savoir que les *deux personnages armés qui se donnent la main*, représentent l'entrevue de Sylla avec Mithradate et que la médaille a dû être frappée en son honneur, par les habitants de *Brundusium*. Mais aujourd'hui ce n'est plus, il faut bien le reconnaître, cette idée de Cavedoni qui prédomine. Quant à la date qu'il assigne à l'émission de cette médaille, 669 U. C. (85 avant J.-C.), je crois qu'elle est beaucoup trop basse, attendu que l'ambassade samnite envoyée au roi de Pont, est certainement antérieure de plusieurs années et remonte à l'an 88.

Ajoutons, mais à simple titre de renseignement :

Dans la collection Riccio dont la vente a eu lieu au mois de juin 1868, le rédacteur du catalogue indique sous la rubrique de la famille *Cornelia*, une pièce (n° 481) assez singulière, qui pourrait prendre place ici, mais que je ne puis que signaler, ne l'ayant point vue. D'après la description qu'en donne l'auteur, cette pièce offrirait au revers le même type que mon numéro 1 mais avec *une autre tête* sur le côté du droit. Malheureusement on ne dit pas de quelle nature est *cette tête;* ce que, pourtant, il eût été fort important de savoir. On se contente de cette très-brève et peu explicite an-

notation : *Même pièce, avec une autre tête; erreur monétaire :* ce qui est plutôt fait et n'a rien, surtout, de bien compromettant. Erreur monétaire, soit ! dans tous les cas, il eût été bon de préciser ce qu'on entend par là. Si, autant qu'on en peut juger d'après la description du numéro qui précède (n° 480), si cette médaille est, comme il est plus que probable, une monnaie samnite et non pas un denier de la famille *Cornelia*, je ne vois pas alors ce qui pourrait autoriser à supposer que nous avons, dans cette médaille, une sorte de pièce hybride due à quelque faute de l'ouvrier monétaire, ni ce qui empêcherait d'admettre, qu'avec le même type au revers, les deux pièces (480 et 481) ne puissent porter, chacune, une tête de nature différente sur le droit. Une variante de ce genre peut parfaitement être normale, et les conditions qui la constituent ne tiennent pas toujours ni nécessairement à une erreur ou à une question d'hybridité. Est-ce que la numismatique de la guerre sociale ne nous offre pas, d'ailleurs, plusieurs exemples où, avec un type identique au revers, la tête du droit est complétement différente ? Quoi qu'il en soit, n'insistons pas. Il est toujours périlleux de vouloir raisonner, même en y apportant la plus grande réserve, sur un monument qu'on n'a ni vu ni manié. Qu'il me suffise de signaler le fait ; je laisse au numismatiste qui possède maintenant la médaille, le soin de décider si mon appréciation a, ou non, quelque chose de fondé, car lui seul est en état de prononcer.

N° 3. — Tête laurée et imberbe de Vulcain, à droite, couverte d'un bonnet conique surmonté d'une étoile.

℞ — Figure de femme armée, conduisant un bige qui court au galop, à droite; dessous, la lettre T.

(Duc de Luynes. — Voy. pl. III, n° 6.)

N° 4. — Autre semblable, mais, sous le bige, une étoile à huit rayons et le chiffre III.

(Voy. pl. III, n° 7.)

N° 5. — Autre semblable; sous le bige, une tête de taureau vue de face. Sur l'exemplaire que possède le Cabinet national, la tête de taureau est placée horizontalement.

(Voy. pl. III, n° 8.)

N° 6. — Autre semblable; sous le bige, une petite tête de satyre, figurée de profil.

(Cabinet de Turin.)

N° 7. — Autre semblable; sous le bige, point de symbole, mais le chiffre III.

Cette variété, dont j'avais eu soin de prendre note il y a trois ans, appartenait alors à M. Hoffmann. J'ignore dans quelles mains elle se trouve à présent.

N° 8. — Autre semblable; sous le bige, une tête de bélier et la lettre ⊐.

Cabinet de France. Ma collection.

(Voy. pl. III, n° 9.)

N° 9. — Même tête de Vulcain; au-dessus, *trois globules*.

℞ — Même type; sous le bige, une tête de taureau vue de face, et à côté *trois globules* disposés en triangle.
(Mon Cabinet. — Voy. pl. III, n° 10.)

A en juger par l'analogie de leurs types et du genre de leur travail avec les bronzes d'*Aesernia*, ces médailles me paraissent, — ainsi que j'en ai déjà fait, plus haut, la remarque, — avoir été frappées dans cette ville. N'ayant pas de nouvelles observations à ajouter, je passe aux autres médailles qu'il me reste à décrire.

N° 10. — Buste casqué de femme, couronné par la Victoire, mais tourné à gauche.

℞ — Guerrier debout, à droite, armé d'une lance, la main gauche sur son *parazonium*; à côté de lui, un taureau couché, vu à mi-corps; derrière, un arbre auquel sont attachés quatre boucliers disposés en forme de trophée; à l'exergue, les chiffres IIV, IIIV ou XI.
(Voy. pl. III, n° 11.)

N° 11. — Même buste casqué de femme, à gauche, mais sans la Victoire; dans le champ, I.

℞ — Personnage, la tête couverte de la peau d'un animal sauvage, tenant une lance dans la main gauche, et de la droite touchant avec la pointe de son épée la tête d'un taureau couché près de lui, et dont on ne voit que la partie antérieure.
(Voy. pl. III, n° 12.)

Selon Cavedoni, le buste casqué qui figure au droit de la médaille, n° 10, serait une imitation d'un denier de *P. Servilius Rullus;* elle aurait été frappée en signe de dérision et pour rap-

peler que deux membres de la famille Servilia avaient été tués pendant la guerre marsique. Pour plusieurs motifs je ne saurais partager cette manière de voir.

D'abord parce que la réalité de ces prétendues allusions satiriques m'inspire, en raison même de leur subtilité et de leur persistance, des doutes d'autant plus grands que ce système, bien que préconisé par d'éminents esprits, n'a jamais été soutenu par des preuves décisives ou au moins par des arguments suffisamment convaincants. Ce n'est, à mes yeux, qu'une hypothèse, et comme telle très-contestable. Toutefois, admettons-la pour un instant. La médaille en question étant essentiellement samnite et qui plus est une des dernières que ce peuple ait émises, comment dans ce cas pourra-t-on raisonnablement supposer chez lui une intention ironique de ce genre et l'idée de rappeler, par dérision, deux événements qui s'étaient passés hors de son territoire plusieurs années auparavant et auxquels il n'avait participé en aucune façon? En effet, des deux membres de la famille *Servilia* dont parle ici Cavedoni, l'un avait été massacré par les habitants d'*Asculum* dès le début du soulèvement (en 91); l'autre, Servilius Cæpion, avait été tué dans une bataille livrée et gagnée par le Marse *Pompœdius Silo*. Les Samnites n'avaient donc aucun intérêt, direct ou indirect, à rappeler ces deux affaires. D'ailleurs, la ressemblance que se plaît à constater Cavedoni, entre le droit de notre médaille et celui du denier de *Servilius Rullus*, n'existe, à le bien prendre, ni dans le style ni surtout dans l'agencement particulier de la tête; il n'y a là, en réalité, qu'une pure affaire de coïncidence. Ici la tête est couronnée par une Victoire; là, cette Victoire est remplacée par le surnom RVLL[us].

Les types qui sont gravés au revers de nos deux médailles (nos 10 et 11) se rapportent évidemment à la vieille tradition sabellique mentionnée ci-dessus; cependant ils peuvent avoir encore une autre signification. Le premier type pourrait rappeler une victoire remportée par les Samnites, et en souvenir de laquelle ils auraient élevé, selon l'usage, un trophée sur le lieu même du combat. Le second type personnifierait, ainsi que l'a pensé Cavedoni, le génie du *Samnium*, avec la tête couverte des dépouilles de la louve romaine : allégorie puisée, sans aucun doute, à la même source d'idées d'où était précédemment sorti le type qui représente le taureau samnite terrassant la louve romaine.

INCERTAINE.

— Tête de femme coiffée d'un casque orné d'ailes; derrière le cou, le chiffre X.

℞ — Quadrige au galop, portant une figure indéterminée, probablement une Victoire; à l'exergue, ΛΧΕΘΛΛΙ·
(Voy. pl. III, n° 13.)

Si je rapporte cette médaille, c'est uniquement afin de ne rien omettre, autant que possible, et par pure déférence pour l'opinion de Mérimée, lequel, trouvant dans le dessin et dans la fabrique de cette pièce « une analogie remarquable, une certaine ressem-

blance de famille avec celles de la confédération italiote, » en a pris texte pour en faire l'objet d'un commentaire dont, au reste, il avoue lui-même qu'il ne s'en dissimule pas l'incertitude. Mais il est permis de dire, — et cela, avec tout le respect qui est dû à la légitime réputation de l'auteur, — que si Mérimée a été, dans le domaine de la littérature, un écrivain de premier ordre, il n'était pas, à beaucoup près, un numismatiste d'une expérience pratique bien consommée, partant un appréciateur bien compétent de ce genre de monuments. Quant à moi, je déclare sans hésiter, que ni le dessin ni la fabrique de cette médaille ne sont de nature à faire supposer qu'elle puisse se rattacher, en quoi que ce soit, à la numismatique de la guerre sociale, et qu'il n'y faut voir, tout bonnement, qu'une contrefaçon barbare de certains deniers consulaires, faite par quelque ouvrier malhabile ou illettré. La légende, ou pour mieux parler, l'intention de légende qu'elle porte, et dont Mérimée a essayé de tirer le nom de *Judacilius* n'est, en réalité, qu'un assemblage de lettres confusément placées et même renversées, lesquelles lettres, par le fait même et de quelque manière qu'on les retourne, ne sauraient donner aucun sens raisonnable. C'est aussi, très-probablement, ce qu'ont pensé Cavedoni, Mommsen, Riccio, Sambon et autres, puisque personne, depuis Mérimée, n'a jugé à propos de dire un mot de cette médaille.

J'ai accompli la tâche que je m'étais imposée, en m'efforçant d'y apporter autant de soin et de clarté que je l'ai pu. Si, après

avoir lu ce travail, on juge que, nonobstant ses nombreuses imperfections, il soit bon à quelque chose, obtenir l'approbation de mes confrères en numismatique ce serait pour moi la plus flatteuse des récompenses. C'est la seule que j'ambitionne et à laquelle j'attache du prix.

Marzy près Nevers. Octobre 1872.

FERDINAND BOMPOIS.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 7005.

L. Duchet sc.

Imp. Ch et A. Chardon, Paris

L. Dardel sc.

Imp. Ch. et A. Chardon, Paris.

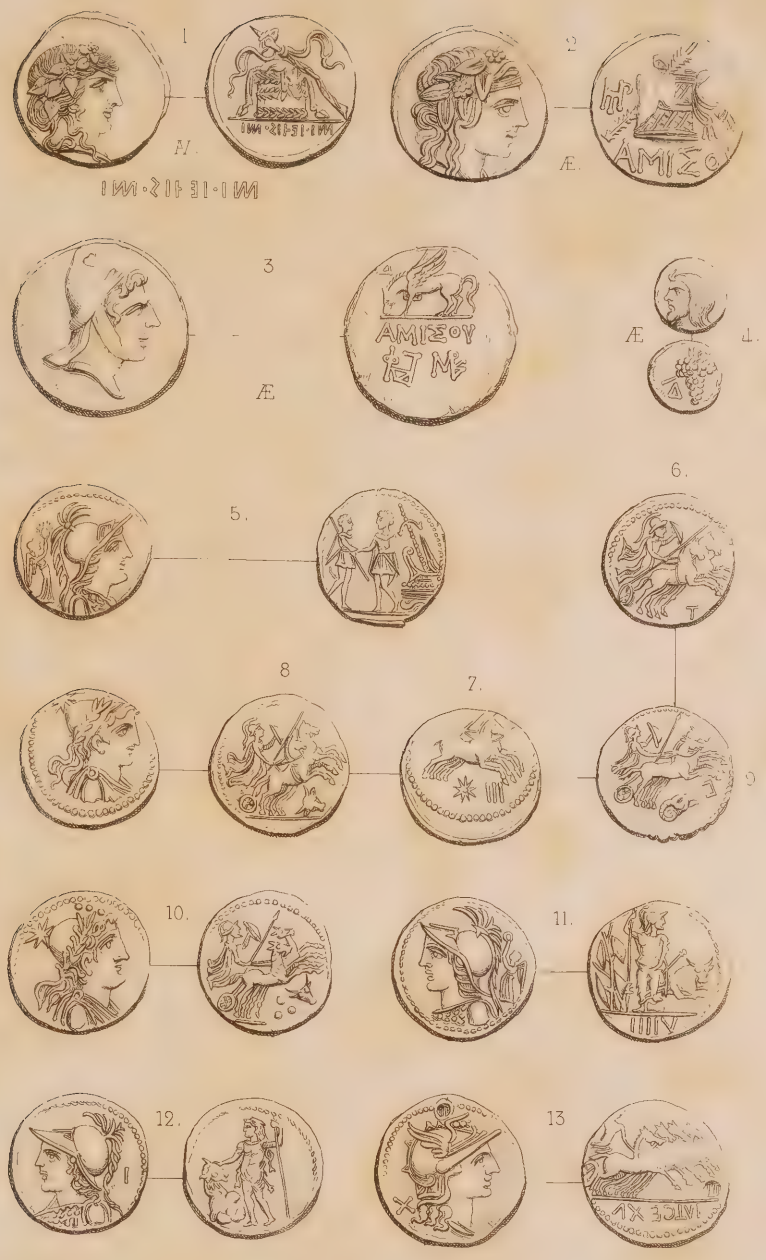

L. Dardel sc.

Imp. Ch. Chardon Paris.